

ÉCHOS LUYNOIS

Bulletin d'information municipale de la Ville de Luynes

N°95 – Été 2025

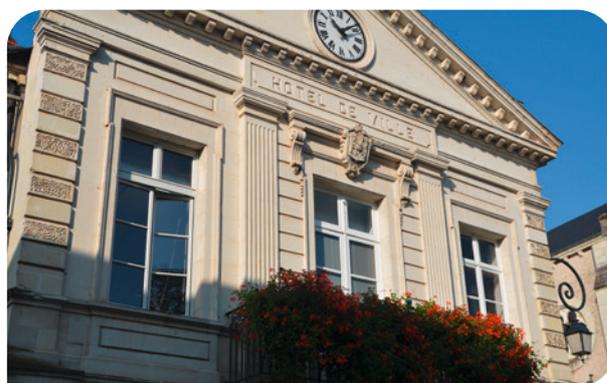
LE STADIUM, UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF OUVERT À TOUS



Grands projets	4
Présentation des projets de rénovation Saint-Venant et Clos Mignot portés par Val Touraine Habitat	
Travaux	19
Finances.....	22
Les feuilles de Revivance.....	25
Urbanisme	30
Enfance-Jeunesse	32
Vie associative	35
Célébration du 40 ^{ème} anniversaire du jumelage entre Luynes et Meßstetten	
Évènements	42
Culture.....	45
Vie de la commune	46
Tours Métropole.....	49
Tribune	50



Page 16 : Inauguration du Stadium



Page 19 : Nouvelles menuiseries pour l'hôtel de ville



Page 36 : 20^{ème} Festival de Théâtre en Val de Luynes



Page 45 : Le centre culturel en musique !

Échos Luynois n°95

Bulletin d'information municipale
de la Ville de Luynes

Mairie de Luynes

Place des Victoires B.P. 16 37230 LUYNES
02 47 55 35 55 / mairie@luynes.fr
www.luynes.fr

Directeur de la publication : Bertrand Ritouret
Rédaction et mise en page : Vincent Dupré
Photographies et iconographie :
Bertrand Ritouret et Vincent Dupré
(sauf mentions spéciales)

Impression : Numeriscann
Tirage : 3000 exemplaires





Bertrand Ritouret

Maire de Luynes
Vice-président de Tours Métropole Val de Loire

Qui sait qu'il existe une rue de Luynes dans le VII^{ème} arrondissement de Paris, que la tristement célèbre prison de Luynes à Aix-en-Provence a un lien avec le nom de notre ville et qu'aujourd'hui, il n'existe en France qu'une seule et unique ville de Luynes ?

Luynes est une commune atypique de par son histoire certes, mais aussi par l'état de préservation de son territoire, et surtout ses points de vue qui sont restés identiques à ceux qui existaient il y a 400 ans.

C'est ce qui nous vaut les nombreux classements exceptionnels dont bénéficie notre commune et qui, loin d'être une contrainte, sont un atout. Luynes est d'ailleurs la ville de France qui cumule ces classements de haut niveau et ce, avec une imbrication parfaite.

Luynes n'est d'ailleurs pas une ville-musée et elle a su se développer et se doter d'équipements modernes indispensables aux besoins de la population d'aujourd'hui tout en préservant la richesse de son patrimoine et de son environnement.

Qui sait encore que la ville est propriétaire de nombreux monuments historiques, autant que la ville de Tours, mais dont la charge incombe exclusivement à la municipalité et qu'elle ne dispose pas de subvention particulière pour leur entretien et leur restauration ?

Qui sait que parmi ces monuments, Luynes possède le plus vieux monument construit de la moitié nord de la France avec son aqueduc romain du

début du II^e siècle, et que le simple rejointoiement de ses pierres représente un coût de plusieurs centaines de milliers d'euros à sa charge ?

Que l'on soit habitant de Luynes ou de Fondettes, on attend la même chose de la collectivité, pourtant nos charges ne sont pas les mêmes, tout comme nos moyens, et ces différences ne sautent pas à l'œil.

Luynes, c'est en effet le plus grand territoire de la métropole (aussi grand que Tours) et notre ville ne compte pas moins de 130 kilomètres de chemins ruraux et de voiries communales à la charge exclusive de la ville sans subvention particulière.

Luynes possède également de nombreux équipements, parcs et jardins, et bâtiments à côté de ses monuments historiques (La Poste, la maison médicale, la gendarmerie et ses logements...) dont elle doit assumer la charge et l'entretien.

Pourtant Luynes n'a cependant les ressources que d'une ville de 5 300 habitants. C'est une ville considérée comme rurale, là où notre voisine est classée urbaine, et il ne s'agit pas que de mots, cette situation a aussi un impact financier.

À titre de comparaison, notre voisine dispose d'un budget trois fois et demi supérieur (23 millions d'euros) au nôtre !

Nous ne sommes pas pour autant plus malheureux, nous avançons et réalisons de beaux projets, mais cela nous oblige

à une gestion encore plus rigoureuse, à être innovant et à recourir au système D, et à être pugnace pour avancer, d'autant plus dans un contexte économique général où l'État diminue d'année en année nos ressources en nous imposant dans le même temps des obligations toujours plus coûteuses et non financées.

Avec une perte de plus de 400 000 € en 2023 (explosion du coût de l'énergie, augmentation de nos charges salariales et suppression de certaines de nos dotations par l'État), il a fallu être résilient et prendre des décisions difficiles mais radicales en termes d'économie, jamais faciles à accepter mais qui n'ont finalement pas perturbé notre quotidien et nous ont permis de continuer à avancer.

Les efforts faits en 2024 ont payé et vous découvrirez à la lecture de l'Échos Luynois de nombreuses réalisations, à la hauteur de nos moyens et adaptés à nos besoins, qui permettent d'améliorer votre quotidien et votre environnement, et la difficulté de maintenir l'équilibre du budget communal tout en veillant à ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière.

Restons optimistes dans ce contexte général morose, Luynes avance, Luynes s'équipe et nous y vivons bien.



Réhabilitation du quartier du Clos Mignot et de la résidence Saint-Venant

Après la création du parking de l'hôtel-Dieu, la restauration de La Grange, notre salle d'exposition, de cinéma et de spectacle, la création des jardins et la réfection de la rue Léon Gambetta, c'est au tour des bâtiments du 1 rue Saint-Venant de faire peau neuve dans le cadre d'une rénovation complète de l'édifice et d'un réaménagement des espaces. Mais avant de devenir des logements sociaux l'édifice était un hôpital renommé.

Un peu d'histoire...

C'est grâce à la présence de ses puissants seigneurs que le territoire de Maillé, devenu Luynes en 1619, sera doté d'un Hôtel Dieu puis d'un hôpital.

L'hôtel-Dieu a été fondé par le baron de Maillé à la fin du XII^e siècle/début du XIII^e siècle. Il n'occupait pas le bâtiment situé au numéro 1 de la rue Saint-Venant mais une petite parcelle à l'angle des rues Léon Gambetta, du Docteur Caillet et de la République. Une aumônerie accompagnait le premier Hôtel-Dieu de la ville fondé au Moyen-Âge, elle était située à la place de l'actuelle chapelle du 1 rue Saint-Venant.

Le deuxième Duc de Luynes Louis Charles d'Albert de Luynes (1621-1690) va construire à Luynes dans le prolongement de l'ancienne aumônerie un hôpital, y englobant une grande partie de sa fortune, avant même d'y être autorisé par lettres patentes du roi.

En 1653, la volonté royale d'organiser les soins et l'assistance sur toute

l'étendue du royaume avec la création des hôpitaux généraux et la réforme des grands hôtels-Dieu placés sous la tutelle des intendants, mais aussi la personnalité de Louis Charles d'Albert de Luynes vont être à l'origine de l'émergence officielle de l'hôpital. C'était un homme très pieu, généreux et protecteur des plus faibles.

Par lettres patentes, Louis XIV autorisa la création de cette fondation hospitalière et Louis-Charles d'Albert de Luynes fixa le cadre réglementaire du nouvel hôpital: il ne devait accueillir que les pauvres à l'exception des passants. C'était un projet très ambitieux puisqu'il ne consistait pas seulement à accueillir les pauvres d'un chef-lieu ou d'une paroisse, mais de tout son duché.

L'hôtel-Dieu de Luynes a eu plusieurs vies mais a toujours eu une vocation sociale.

En 1661 le Duc de Luynes entame une réforme de l'hôpital.



Les pierres ont toutes été rénovées ou remplacées. Un travail patient et minutieux pour un résultat remarquable.

L'acte de fondation daté du 26 octobre 1664 signé par « Louis Charles d'Albert, Duc de Luynes et Pair de France » témoigne des sources financières prélevées dans le duché en vue de fournir une rente stable et régulière à cet édifice et, afin de doter sa création de revenus fixes, il va unir à partir du 15 novembre 1661 toutes les aumônes des paroisses dépendant de son duché, notamment celles de Rochecorbon, Saint-Pratice et Saint-Michel.

Il fait appel à des religieuses hospitalières de la règle de saint Augustin en 1682, et agrandit les locaux. Ils comprennent une



Les façades ont fait l'objet d'un soin particulier pour respecter les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France, notamment la façade nord, particulièrement travaillée.

La pierre de tuffeau des lucarnes et les appuis de fenêtres sont désormais protégés par des tabliers en zinc.

chapelle, une salle des malades, un couvent, une apothicairerie, une boulangerie, une lingerie et un collège.

Un prêtre fut aussi attaché à l'institution, il fut chargé de l'instruction des malades, de l'administration des sacrements, des enterrements dans le cimetière de la paroisse Sainte-Geneviève et de la célébration de la messe dans la chapelle de l'hôpital. Il était également principal du collège de Luynes, il était entretenu par l'hôpital et demeurait dans le logement destiné à servir d'école au bout de sa cour.

“ La rénovation a coûté 2,38 millions d'euros, financée par Val Touraine Habitat, le Conseil département d'Indre-et-Loire et le plan France Relance.

L'essentiel des bâtiments construits entre 1680 et 1683 existe toujours. L'hôpital de Luynes était réputé et offrait une grande qualité de soins pour l'époque.

L'hôpital de Luynes fut fermé durant la révolution, et repris ses activités dès 1809. Jean-Baptiste Nicod, premier maire de Luynes était un chirurgien de l'hôpital.

Jean Pagès qui fut maire de Luynes de 1965 à 1995, et médecin également, avait passé l'examen pour être le médecin de l'hospice. Peu à peu l'hôpital était devenu une maison de retraite et accueillait beaucoup de handicapés.

La nécessité de faire évoluer les lieux et le contexte gouvernemental favorable



La visite officielle a permis à tous les participants d'apprécier la qualité de ce chantier de rénovation hors norme.

vont amener Jean PAGES à se battre pour obtenir la création d'une maison de cure sur les hauts de Luynes.

C'est Anne-Aymone Giscard d'Estaing qui inaugurerà la maison de retraite en 1977.

“ L'opération Saint-Venant est le plus important chantier porté par Val Touraine Habitat sur son parc.

En 1979, à l'issue du transfert de l'Hôpital sur les hauts de Luynes le 11^{ème} duc, Philippe de Luynes, confia le bâtiment du 1 rue Saint-Venant à la collectivité pour y accueillir des logements sociaux, perpétuant ainsi la tradition d'accueil des plus défavorisés au sein de cet édifice.

Scannez ce code avec votre smartphone/tablette pour découvrir la rénovation en vidéo !



La chapelle, les locaux occupés aujourd'hui par l'A.C.L. et la Grange sont toujours la propriété de la ville. L'ancienne partie hospitalière a fait l'objet d'un bail emphytéotique (Le bail emphytéotique est un contrat de location immobilière de longue durée qui attribue au preneur un droit réel immobilier, à condition qu'il entretienne et valorise le bien en effectuant des travaux) de 30 ans concédé à un bailleur social pour y réaliser des logements sociaux.

“ Une restauration exigeante pour redécouvrir la richesse architecturale des anciens hospices et apporter un confort de vie aux futurs locataires.

Val Touraine Habitat se voyait alors confié la tâche de rénover et de transformer le 1 rue Saint-Venant en 22 logements sociaux à charge pour elle de l'entretenir, d'en assurer la gestion et de le restituer à la collectivité à l'issue des 30 ans. Des logements sociaux complémentaires étaient également créés à côté du nouvel hôpital Jean PAGES sur le plateau, et confiés eux aussi au bailleur social dans le cadre d'un bail emphytéotique de 30 ans.

Malheureusement les travaux de réhabilitation et de transformation des années 1980 vont être réalisés avec les moyens et les habitudes de l'époque, à un moment où le respect du patrimoine n'a pas toute la portée, la sensibilité et la force actuelle. Le ciment va recouvrir les pierres de taille entraînant leur dégradation inéluctable, des choix architecturaux discutables vont modifier les équilibres du bâtiment pour des raisons de commodités...



À l'intérieur, tous les espaces ont été redistribués pour créer des logements plus grands, en montant de nouvelles cloisons bien isolées.

Ces erreurs de l'époque vont ainsi conduire à dégrader au fil des ans le confort de ces logements, véritables passoires énergétiques sans compter la défiguration du bâtiment.

Seule la grange était restée dans son état d'origine, sans aucune modification depuis 400 ans certes, mais aussi dans un triste état, menaçant de s'effondrer du jour au lendemain. En 2008 l'équipe municipale va décider de sauver ce bâtiment exceptionnel et d'en faire notre actuelle salle de cinéma et de spectacle.

Après 9 années et demi d'études, de recherches de financements et de travaux «La Grange» est née et a permis d'enrichir la vie culturelle luynoise à partir de 2017.

Il ne reste aujourd'hui que la chapelle qui conserve son décor d'origine et sa fonction religieuse.

Depuis 1977, les logements sociaux de la résidence ont connu très peu de travaux contrairement aux engagements pris par le bailleur. Avec le temps, les menuiseries se sont considérablement abîmées, les pierres des façades recouvertes de ciment ont pourri, le système de chauffage est devenu obsolète et la distribution des pièces n'était plus adaptée aux besoins des foyers d'aujourd'hui.

Conscient de la vétusté de ces logements, des mauvaises conditions d'hébergement des locataires, et souhaitant aussi redonner tout son lustre à ce bâtiment implanté en plein cœur de ville, la municipalité a souhaité envisager sa réhabilitation totale dans le respect du patrimoine.

Dès l'approche de la fin du bail emphytéotique, la mairie, sous l'égide de Martine Bourdin et du maire a entrepris d'après discussions avec le bailleur social pour lui faire savoir qu'elle envisageait, soit de récupérer l'intégralité du 1 rue Saint-Venant afin de le réhabiliter avec le niveau d'exigences qu'elle attendait, soit de lui maintenir sa confiance mais à charge pour lui d'en effectuer la restauration selon les attentes de la ville et de celles de l'architecte des bâtiments de France.



Avant les travaux, les façades étaient en très mauvais état, parsemées de trous et de pierres abîmées.

Ce qui comptait c'était d'obtenir au final le maintien des logements sociaux, des logements de qualité et un bâtiment avec tout le cachet qu'il méritait.

Au regard de l'importance des travaux et du haut niveau de qualité attendu, les coûts s'avéraient effectivement très élevés mais le bailleur social a accepté de relever le défi et de se conformer aux exigences de la ville conscient aussi de ce que ce bâtiment serait aussi, une vitrine pour lui et une référence rare.

“ Un chantier d'ampleur a donc été lancé par Val Touraine Habitat.

La distribution des logements a été repensée. Les 22 appartements existants ont laissé place à 16 logements, plus grands, avec des entrées individualisées. Chacun d'eux a bénéficié du remplacement de tous ses équipements sanitaires, d'un nouvel habillage (peintures, sols et faïences), d'une mise en sécurité complète de l'électricité et de l'installation de radiateurs modernes et performants. Désormais ce sont des appartements cossus, avec poutres et mezzanine, et de grands volumes mettant en valeur les éléments architecturaux d'époque qui sont proposés aux locataires.

Il est difficile d'imaginer qu'il s'agit de logements sociaux. Les parties communes ont également été entièrement rinnovées, de nouvelles boîtes aux lettres installées et les caves restaurées avec

le nettoyage de la pierre et la création d'une ventilation naturelle.

Les pierres ont toutes été rénovées ou remplacées. Un travail patient et minutieux, et des tonnes de pierres de taille pour un résultat remarquable. L'hôtel-Dieu de Luynes a eu plusieurs vies depuis sa construction mais il a toujours eu une vocation sociale.

L'édifice a retrouvé son lustre et son charme d'époque tout en étant adapté aux besoins modernes.

Le changement le plus visible reste le soin particulier apporté à la restauration

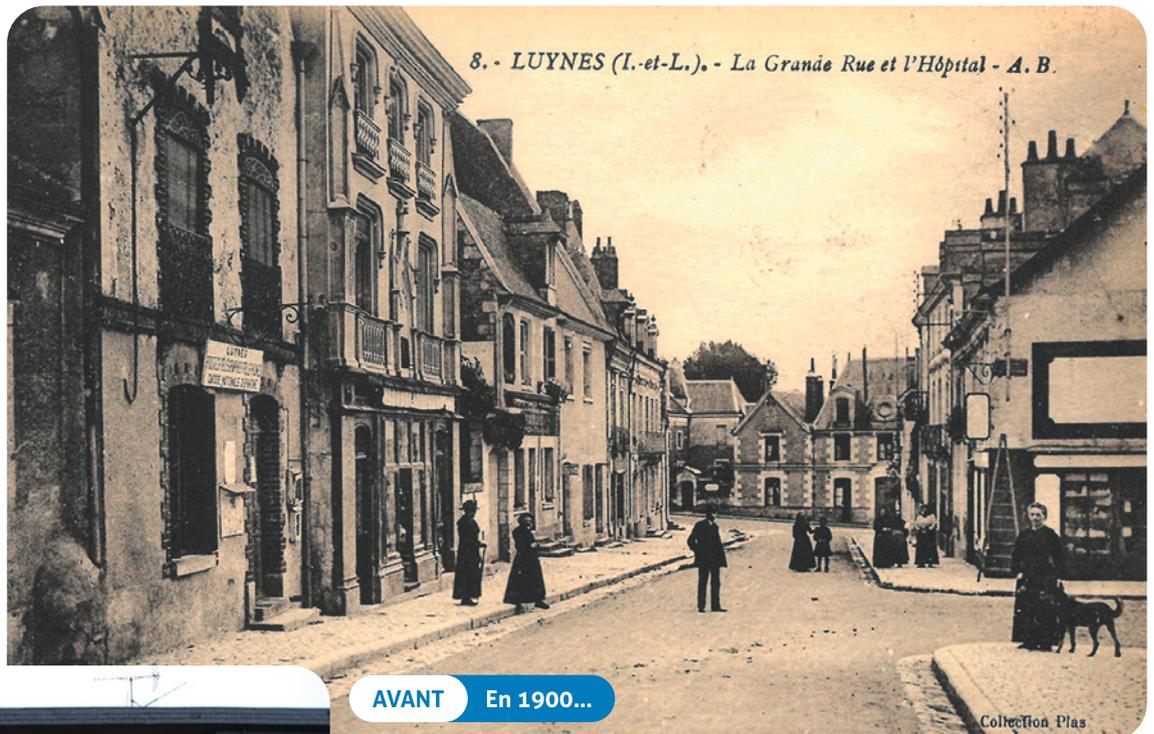
des façades (soubassement, remplacement des pierres, nouveaux enduits traditionnels à la chaux, etc.) des huisseries et même des coffrets électriques qui ont reçu des habillages en bois afin de les dissimuler.

Le hall d'entrée a aussi été entièrement repensé afin de lui redonner le visuel d'origine avec sa petite cour en pavé. S'il n'était pas possible de recréer la cour traversante d'époque, il s'est imposé de lui redonner cet aspect tout en conservant le bénéfice du hall d'accès, qui est aujourd'hui effacé et dissimulé par des trompe-l'œil.

Pavés anciens, zingueries, huisseries traditionnelles en bois, peintures spécifiques... rien n'a été négligé et la restauration s'est faite jusque dans les détails.

Toutes les menuiseries (portes d'entrée, fenêtres, portes intérieures) ont été remplacées (voir page 14) par des modèles en bois avec double vitrage, le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont désormais chauffés par des chaudières gaz, le système de ventilation a été remplacé et les combles isolés pour garantir une parfaite étanchéité thermique.

Sur cette carte postale ancienne de la Rue de la République, on aperçoit l'hôtel-Dieu avec son entrée principale.



AVANT En 1900...

Collection Plas

L'entrée principale du bâtiment a retrouvé une apparence semblable à celle de l'époque. Elle est devenue plus accueillante et plus sécurisée pour les locataires, protégée par une grille d'entrée.



AVANT En 1980...



APRÈS En 2025...



Visite officielle en présence du Conseil départemental

Mercredi 4 septembre 2024, une visite presse était organisée en présence de Nadège Arnault, Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et de Val Touraine Habitat, Bertrand Ritouret, Maire de Luynes, et de Jean-Luc Triollet, Directeur général de Val Touraine Habitat, afin de prendre la mesure de l'important travail réalisé pour restaurer le bâtiment de la Résidence «1 rue Saint-Venant» et de la qualité des futurs logements.

63 logements rénovés à Luynes pour plus de confort, d'esthétique et d'économies d'énergie, avec un fort soutien public

La visite s'est poursuivie dans le lotissement du Clos Mignot dont la restauration avait été également réclamée parallèlement depuis des années par la municipalité. L'hôpital de Luynes propriétaire des logements du Clos Mignot a accepté de céder l'ensemble de ses immeubles locatifs (qui étaient loués dans le cadre d'un bail emphytéotique moyennant un loyer symbolique annuel de quelques euros) à Val Touraine Habitat à un prix inférieur à l'évaluation des domaines, à la condition de réaliser une restauration intégrale et de qualité.

La visite s'est poursuivie dans le quartier du Clos Mignot, restauré lui aussi.



Les belles hauteurs sous plafond ont été préservées dans les séjours.



La rénovation a fait l'objet du plus grand soin, jusque dans la plaque au nom de la résidence.





Les façades ont été entièrement piquetées. Le travail de restauration a parfois nécessité des opérations en profondeur.



Les grandes fenêtres, qui font l'identité du bâtiment, ont été remplacées à l'identique pour garder de belles hauteurs sous plafond dans les logements.

La façade ancienne a été entièrement restaurée, notamment les entourages d'ouvrants en pierre de tuffeau.





© Val Touraine Habitat

Le Clos Mignot rénové

Pour mettre en valeur son patrimoine et offrir un meilleur environnement à ses locataires, le bailleur social Val Touraine Habitat a engagé la rénovation des 63 logements du quartier Le Clos Mignot.

Une première opération de rénovation s'est déroulée en 2023 sur l'un des 3 groupes de logements qui composent le quartier. Les travaux des deux autres groupes ont débuté en janvier 2024 et seront achevés en juin 2025.

Comme pour le chantier de rénovation de la résidence Saint-Venant, il s'agissait là d'améliorer le confort et les conditions de vie des locataires mais aussi de restaurer l'apparence de ces maisons et immeubles locatifs et d'en améliorer l'aspect visuel pour une meilleure intégration dans l'environnement.

C'est une restauration d'envergure avec isolation par l'extérieur de tous les bâtiments et le changement des huisseries, l'isolation des combles, allant jusqu'au remplacement des toitures en ardoise fibro-ciment décolorées par de l'ardoise naturelle et des systèmes de chauffage, la réfection des espaces communs...

63 logements ont été rénovés pour 3,43 millions d'euros avec des travaux d'isolation, de sécurité électrique et de rénovation intérieure et extérieure.

Soixante trois logements (9 bâtiments collectifs et 8 maisons individuelles) du quartier du Clos Mignot sont concernés par ces travaux de réhabilitation qui se sont déroulés de 2023 à juin 2025.

La rénovation des logements comprend des travaux d'économie d'énergie, de mise en sécurité électrique et de rénovation intérieure et extérieure des logements, pour un investissement de 3,43 millions d'euros.

Les locataires rencontrés lors de la visite officielle ont souligné le gain thermique et économique de cette rénovation globale.

Cette opération contribue à améliorer la qualité de vie des habitants en leur offrant des espaces de vie plus modernes et esthétiques tout en respectant les enjeux environnementaux actuels.

Lors de la visite officielle du chantier en présence de Nadège Arnault, Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire (qui a financé une part importante de cette rénovation), un couple de locataires installé dans une maison individuelle du lotissement depuis 1997 a ouvert ses portes à la délégation pour rendre compte des travaux effectués et confirmer l'amélioration nette – en termes de confort mais aussi d'économies – de la rénovation des bâtiments. Des locataires heureux et satisfaits par la qualité de la réhabilitation de leur logement et des élus et techniciens fiers d'une telle réalisation au regard de son niveau d'exigence.



L'isolation par l'extérieur a permis de sauvegarder la surface habitable des logements pour garantir des espaces de vie confortables aux familles.



Un avant/ après saisissant sur l'une des maisons individuelles



Les façades de certains bâtiments du quartier étaient particulièrement dégradées.

Les collectifs ont bénéficié des mêmes prestations de rénovation, avec une mise au goût du jour esthétique bienvenue.



Scannez ce code avec votre smartphone/tablette pour découvrir la rénovation en vidéo !





Alma-Chantepierre, une réfection totale pour un cadre urbain repensé : 627 763 €

Luyne est une ville très ancienne dont les premières traces sont d'époque romaine, du temps de Malliacum, et son cœur historique, son organisation urbaine remontent au XV^e siècle. Les plans terriers de l'ancien duché de Luyne créés il y a plusieurs centaines d'années nous révèlent l'antériorité de nos rues et constructions et nous montrent qu'il n'y a quasiment eu aucun changement.

C'est la richesse de cet urbanisme, son ancienneté et sa préservation qui nous ont d'ailleurs permis d'obtenir tous ces classements qui nous préservent.

Pour autant, la ville a évolué, nos rues et ruelles qui n'accueillaient que des voitures à cheval, sont maintenant traversées et occupées par des centaines de voitures. Les habitudes nouvelles et les normes modernes prévoient l'implantation de trottoirs aux largeurs bien dimensionnées, des aménagements spécifiques...mais ce qu'il est possible de réaliser dans une ville neuve ne peut l'être dans une ville ancienne dont l'architecture et l'organisation font d'eux-mêmes sa qualité.

“ Le P.D.C. adapte la ville ancienne aux mobilités modernes sans dénaturer son patrimoine urbain préservé.

Dès lors, pour remplir malgré tout ces objectifs, il faut trouver des alternatives, il faut s'adapter à notre environnement, il faut innover. C'est l'objet du Plan de Déplacement Communal (P.D.C.) lancé en 2011 par la municipalité. Il s'agissait de réfléchir globalement aux meilleures

solutions de déplacement, de circulation et de stationnement en fonction de l'existant, d'envisager ce qui pouvait être créé pour les améliorer en fonction de l'existant qui ne peut être modifié.

L'un des points noirs mis en évidence par le P.D.C. a été le cheminement de la rue Paul-Louis Courier (ancienne rue de la Poêle). Cette route départementale, devenue métropolitaine, est traversée par 5 000 véhicules par jour et de nombreux poids lourds et elle est bordée de maisons anciennes avec des trottoirs très étroits voire inexistant dans le virage. Les contraintes réglementaires liées à la typologie de la voirie et au fait qu'il s'agit d'un accès principal et unique ne permettent pas de modifier son assiette.

La création de la future voie de plateau (dite « voie nord » également) résoudra une partie du problème en évitant les poids lourds du centre-ville et en diminuant le trafic d'une partie des voitures qui pourra rejoindre le périphérique directement. La déclaration d'utilité Publique du Préfet est attendue en 2026 pour un début des travaux en 2027 aux départs de Luyne et de Fondettes en même temps.



La rue de la Chantepierre était bordée de nombreux poteaux parcourus par d'innombrables câbles disgracieux.

Par conséquent, il fallait trouver une alternative pour offrir un passage plus sécurisé et agréable aux piétons et vélos.

L'une des idées qui est ressortie du P.D.C. était d'aménager et valoriser la petite rue parallèle de la Chantepleure. Cette petite ruelle était dans son état d'origine, sans trottoir, sans évacuation pluviale occasionnant des remontées d'humidité sur certaines habitations anciennes avec des aménagements disparates alors qu'il s'agit d'un cheminement remarquable avec une très belle vue sur le château.

La rue de la Chantepleure a été réaménagée pour sécuriser piétons et vélos tout en valorisant son cadre patrimonial.

Il convenait d'inverser son sens unique de circulation, d'y réaliser des travaux de canalisation des eaux pluviales en y implantant des bordures en pavés, d'enfouir tous les réseaux aériens d'électricité et de téléphonie, et de la revêtir d'un enrobé hydro-décapé lui donnant au final un aspect clair de chemin de campagne. Des lampadaires à LED réglables en intensité (les premiers) ont été installés pour sécuriser le cheminement.

Il fallait que l'usager se sente davantage sur un chemin de promenade que sur une voirie urbaine afin d'inciter l'automobiliste à y rouler lentement. Les aménagements, l'aspect ont été réalisés dans ce but outre le côté esthétique de l'embellissement. Il ne s'agissait pas d'y interdire la circulation automobile mais de dissuader l'automobiliste qui n'a aucune raison de la prendre, de la considérer comme un raccourci, et le riverain à y rouler très prudemment afin d'y favoriser la circulation des piétons et vélos en toute sécurité. La solution n'est pas parfaite mais elle offre une alternative efficace qui améliore la situation.



Après la dépose des anciens poteaux (ci-contre), les réseaux ont été enterrés et de nouveaux candélabres LED ont été installés.

Réhabilitation complète du parking de l'Alma

La réfection du parking de l'Alma était incorporé à ce projet dans un souci de cohérence et de valorisation tant esthétique que sur le plan de la gestion des eaux pluviales.

Avant sa création dans les années 90, ce qui est aujourd'hui le parking de l'Alma était un jardin clos de murs, au charme pittoresque, qui mettait en valeur les maisons à pans de bois qui le bordent.

Recouvert d'une couche de bitume noir, sans végétalisation et encombré par des containers de déchets apparents et de poteaux en béton pour les réseaux et l'éclairage, il se bornait à stocker des véhicules cachant quelque peu le visuel.

Comme les deux premiers parking réalisés en centre-ville depuis 2008, celui de l'hôtel-Dieu en 2012 (70 places) et celui de La Serre en 2018 (70 places), il a été conçu avec des emplacements de parking en dalles engazonnées qui permettent l'infiltration de l'eau de pluie, suppriment l'aspect minéral et urbain et apportent de la fraîcheur. Ce verdissement des surfaces tout comme les massifs et les arbustes qui ont été plantés contribuent également à lui redonner son aspect originel de jardin tout en conservant sa fonction utilitaire de parking.

Les containers à bouteilles ont été maintenus mais sont désormais enterrés ce qui contribue non seulement à l'esthétique mais aussi à la sécurité de ces équipements. Il est même prévu de les faire évoluer pour la collecte des déchets ménagers et des emballages à court terme, dès que l'ensemble du centre-ville en sera équipé pour des questions de rationalisation de la collecte.

Le site a retrouvé ses murs d'enceinte avec des grilles festonnées redonnant au lieu son charme d'origine et l'esprit du clos typiquement lunois, masquant





à la vue des promeneurs les véhicules stationnés et dégagant la vue sur les belles demeures. La réimplantation de cette clôture, conforme au souhait de l'Architecte des Bâtiments de France, a permis de créer une entrée et une sortie pour ce parking, qui sera équipé prochainement de caméras qui sécuriseront les véhicules stationnés mais qui permettra aussi de suivre en temps réel le taux d'occupation et le nombre de places libres à distance pour une meilleure occupation et utilisation des places de stationnement.



travaux plus longs qu'une simple réfection de surface mais plus qualitatifs et pérennes dans le temps.

Deux nouvelles places réservées à la recharge de véhicules électriques seront accessibles avant l'automne.

Le parking a été réaménagé pour allier esthétique, sécurité, accessibilité et modernisation des équipements.

Le parking a dû être réorganisé compte tenu des aménagements imposés et de la réglementation en termes de stationnement mais aussi pour permettre aux riverains dont la sortie véhicule donne directement sur le parking de pouvoir circuler sans être bloqués par un stationnement gênant (comme par le passé). Trente-quatre places y sont offertes gratuitement, dont une dédiée aux personnes à mobilité réduite et deux places pour la recharge des véhicules électriques. Deux autres places ont été pré-équipées pour permettre à terme l'implantation d'une seconde borne de recharge si le besoin s'en fait sentir. Au final, la capacité du parking n'a pas été modifiée mise à part la destination spécifique de certaines places.

Comme pour tous les projets de réfection de voirie réalisés à Luynes depuis 15 ans, ces travaux ont été envisagés dans le cadre d'une réfection totale à savoir de ce qui est en sous-sol, puis de l'enfouissement des réseaux aériens, en intégrant la problématique d'un éclairage moderne, plus efficace et économique, et mieux maîtrisable, des

L'ensemble de ce projet de la rue de la Chantepleure a ainsi débuté sur un plan opérationnel en 2020 par la reprise de tous les réseaux d'eau et d'assainissement, puis a été suivi par les phases d'enfouissement des nombreux fils aériens, l'effacement des disgracieux poteaux EDF ou télécom en 2022, la mise en place d'un nouvel éclairage public et des équipements urbains installés conformément aux études d'éclairages qui nous ont été imposées.

6 années de travail et 627 763 € ont été nécessaires pour mener à bien ce projet d'envergure

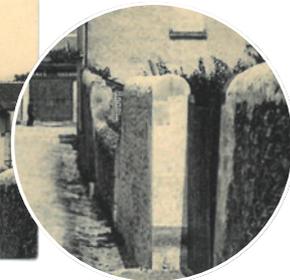
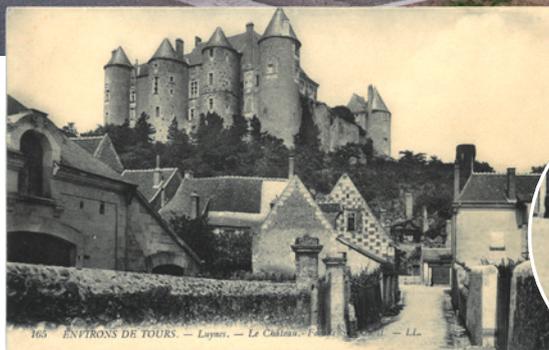
Puis est venue la phase d'aménagement en surface, les rencontres avec les riverains, les discussions avec l'Architecte des Bâtiments de France, le choix des matériaux et les inévitables appels d'offres, la mise en place des pavés, des caniveaux en pierre, des trottoirs en béton désactivé en 2023 rue de la Chantepleure et rue Paul-Louis Courier, le parking de l'Alma en 2024 puis le coulage des enrobés avant l'hydro-décapage prévu début juillet 2025.



© Michel Hirtz



L'hydro-décapage des zones bitumées permet de mieux intégrer la voirie au paysage. Cette opération a été réalisée à la toute fin du chantier.



Un mur d'enceinte avec des colonnes en pierre et des grilles a été érigé pour rappeler la configuration de la place autrefois.



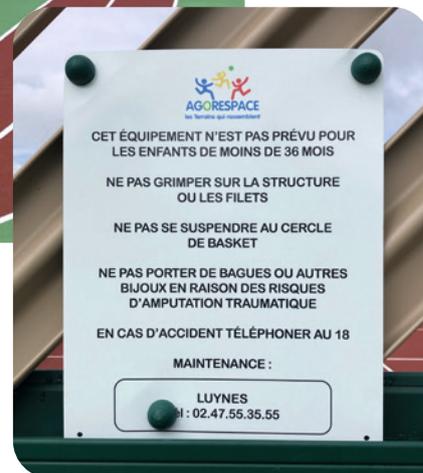
Le parking de l'Alma compte 31 places de stationnement dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite et 2 emplacements pour la recharge électrique.



Les conteneurs à verre sont désormais enterrés pour éviter les modules hors sol encombrants et inesthétiques.



Le petit jardin public a également été réaménagé.



Le Stadium : un nouvel équipement sportif ouvert à tous : 155 000 €

Depuis plusieurs années la municipalité avait le souhait de doter la ville d'un city stade. Le city stade urbain, également dénommé terrain multisports est une installation publique réservée à la pratique d'activités sportives en groupe, installé sur un terrain bien délimité et aménagé dans le but d'accueillir plusieurs disciplines sportives.

Le Conseil municipal des Jeunes s'est emparé de ce projet et a travaillé avec l'aide des élus aînés sur ce qu'il pourrait être. À l'aide de questions de référence, de dessins et de plans ils ont mutualisé leurs idées qu'ils ont présentées au conseil municipal du 4 juillet 2023. Ils ont souhaité des espaces végétalisés, des tables de pique-nique, des poubelles, des bancs assis-debout, un point d'eau potable, des filets pare-balls, des barrières d'accès sélectif, des caméras de vidéo-protection et une signalétique sur les règles de sécurité et de vie. Ils définissaient d'ailleurs ces règles de vie et souhaitaient aussi conserver le mur d'expression décoré tel qu'il existe.

Les jeunes avaient l'habitude de jouer avec leurs ballons sur la surface de bîtime située dans l'espace sportif de

l'avenue du Général de Gaulle, au bout du terrain d'honneur. L'idée d'implanter un tel équipement sur cette surface vieillissante s'est rapidement imposée.

Le Stadium allie qualité, intégration paysagère et polyvalence sportive pour un accès au sport à tous !

Comme pour tous les projets il est essentiel de pouvoir les inscrire dans un programme de financement et de réussir à obtenir de nos partenaires les soutiens financiers nécessaires, les finances de la Ville de Luynes ne lui permettant pas d'autofinancer seule de tels projets.

En 2023, une campagne de financement participatif a été ouverte par le Conseil Départemental à destination des

Les règles de vie et les sports auxquels il est possible de jouer sur le Stadium sont affichés à l'entrée de l'équipement.

associations et des jeunes et c'est naturellement que l'association sportive de Luynes (l'A.S.L.) s'est engagée dans ce concours avec le soutien de la municipalité en émettant le souhait de voir réaliser un city stade. Il s'agissait ensuite de recueillir un maximum de vote sur ce projet pour avoir une chance d'être retenu.

Chacun s'est mobilisé et avec 328 votes en sa faveur, le projet a été retenu par le Conseil départemental et a pu bénéficier d'une subvention d'un montant de 18 400 €. Ce projet s'inscrivait également dans le cadre de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de l'été 2024 qui a rappelé à chacun que le sport est vecteur d'insertion et de cohésion sociale.



Le Stadium est un terrain multi-sports. On peut y pratiquer les sports suivants :

- Basket-ball
- Hockey
- Volley-ball*
- Tennis*
- Football
- Handball
- Badminton*
- Athlétisme avec piste double autour du terrain

* La pratique de ces sports nécessite l'utilisation de filets spécifiques, mis à disposition des établissements scolaires et des structures jeunesse par la mairie sur demande.



L'équipement compte 2 cages de football, 4 mini buts en demi-terrains et 4 paniers de basket-ball (2 sur le terrain et 2 à l'extérieur).

La ville a dès lors lancé un marché pour l'aménagement d'un équipement multispports et de nombreuses sociétés ont répondu. Les élus ont souhaité associer l'A.S.L. au choix du candidat et chaque entreprise a pu ainsi présenter son projet et ses modèles de réalisation. C'est la société AGORESPACE qui a retenu toutes les attentions par la qualité de sa proposition tant sur le plan qualitatif qu'en matière d'intégration compte tenu du lieu de son implantation, même s'il s'agissait de l'un des plus coûteux (141 131 €). La municipalité a pu obtenir une dotation de 27 500 € au titre du fonds départemental de développement (dite F2D) permettant ainsi de disposer de 45 900 € de subventions globales pour ce projet.

Les travaux d'aménagement paysager ont été réalisés en régie, par les agents des services techniques municipaux. Ces travaux ont consisté à mettre en place de la terre végétale (6732 €), créer des chemins de circulation autour de l'équipement (10

212 €), planter des végétaux (5 567 €) et installer une fontaine d'eau potable (730 €).

Le Stadium permet de pratiquer le football, le tennis, le volley, le basket, le handball seul ou en équipe et plusieurs sports peuvent être pratiqués simultanément. L'extérieur du Stadium est ceinturé par une piste d'athlétisme. Le choix des matériaux du sol (vert pour la surface de jeux, rouge marron pour la piste) valorise cet équipement sportif qui s'intègre remarquablement bien dans son environnement.

Les finitions et le sens du détail souhaité par la ville de Luynes ont permis de réaliser un équipement remarquable dans un cadre tout aussi exceptionnel qui a conduit le fabricant à en faire un modèle du genre et une référence de leur catalogue.



L'un des aménagements souhaités par le Conseil municipal des Jeunes était une fontaine à eau.



L'installation du city stade a consisté en un grand chantier d'assemblage sur plusieurs jours.

Retour en images sur la cérémonie d'inauguration du Stadium



En présence des Conseillers départementaux Cédric de Oliveira et Valérie Jabot, Patricia Rousseau, Présidente de l'A.S.L. et des élus luynois

Un arbuste a été planté par le Conseil municipal des Jeunes pour marquer leur engagement dans l'aménagement du lieu.



Après les discours, place aux sports avec des matchs de volley-ball et football en demi-terrains !



Jolie tentative (ci-contre) mais c'est Sophie Boré, Conseillère municipale déléguée, qui a marqué le premier panier !



Les travaux d'aménagement paysager ont été réalisés en régie, par les agents des services techniques municipaux. Ces travaux ont consisté à mettre en place de la terre végétale (6732 €), créer des chemins de circulation autour de l'équipement (10 212 €), planter des végétaux (5 567 €) et installer une fontaine d'eau potable (730 €).

Un projet sur lequel a travaillé le Conseil municipal des Jeunes avec, notamment, une réflexion menée sur la signalétique aux abords du Stadium et l'installation d'équipements comme une table de pique-nique.



Nouvelles menuiseries pour l'hôtel de ville et le local de l'A.C.L. : 185 155 €

Lors de la rénovation de la mairie il y a douze ans, le remplacement des huisseries avait été différé pour pouvoir réaliser d'autres travaux plus urgents et dans l'attente de trouver les fonds nécessaires compte tenu de l'ampleur du chantier et des préconisations qui étaient imposées.

Il faut préciser que la mairie ne compte pas moins de 31 fenêtres et 2 portes-fenêtres, toutes dans leur état d'origine, un simple vitrage en verre soufflé d'époque du siècle dernier. Malgré un entretien régulier pour les faire durer, ces menuiseries en bois étaient pour certaines complètement verrouillées outre le fait qu'elles n'étaient plus étanches à l'air.

Les nouvelles menuiseries en bois de l'hôtel de ville et du local de l'A.C.L. allient confort, sécurité et esthétique.

Elles ont été remplacées par de nouvelles menuiseries en bois reproduisant à l'identique le modèle originel et sont équipées d'un double vitrage sécurisé et qualitatif. Elles sont dotées de stores intérieurs discrets qui ne viennent pas perturber leur esthétique, qu'il fallait conserver en accord avec les préconisations d'urbanisme, tout en améliorant le confort du bâtiment.

La mairie a retrouvé un confort indiscutable pour son personnel et ses usagers tant en hiver que lors d'épisodes de chaleur, un confort qu'elle n'a sans doute jamais connu mais au prix d'une dépense d'investissement de 170 000 €.

Dans le prolongement de la restauration de la résidence Saint-Venant, les menuiseries du local de l'Association Culturelle Lunoise (situé en prolongement de ce bâtiment, allée Aimé Richardeau) ont été également remplacées (la porte d'entrée, les fenêtres et les volets). Désormais assorties aux menuiseries de la résidence, les ouvertures en bois massif avec double vitrage permettent au bâtiment de gagner en confort thermique mais aussi en sécurité tout en améliorant l'esthétique de ce très beau site. Une bonne nouvelle et des économies à venir pour l'Association Culturelle Lunoise qui jouit de ces locaux pour ses activités, mais qui doit assumer la charge de son chauffage.



Certaines fenêtres de l'hôtel de ville n'étaient plus hermétiques à l'air, produisant un inconfort thermique fort dans les bureaux.

Les volets du local associatif ont également été remplacés par des modèles en bois massif, garantissant la sécurité du bâtiment.



Coût des travaux : 185 155 € (138 071 € pour l'hôtel de ville et 47 084 € pour le local A.C.L.)



Rénovation des portes de l'église selon une méthode ancestrale

Les portes d'entrées de l'église Sainte-Geneviève ont bénéficié d'une restauration à l'ancienne selon les préconisations de l'architecte des bâtiments de France et en respect des obligations inhérentes à nos divers classements.

Ces techniques ancestrales de peinture s'avèrent au final plus économiques que les peintures vinyliques actuelles, et surtout plus efficaces et respectueuses de l'environnement. Elles nécessitent moins d'entretien et durent plus longtemps dans le temps. Il suffit de fabriquer selon une recette (un mélange à base de farine et de pigments de couleur) qui a traversé les siècles et fait ses preuves, mais que le modernisme et la facilité avaient laissés tomber dans l'oubli.

Les deux battants de la porte d'entrée principale de l'église ont été entièrement décapés puis peints par les agents municipaux avec cette peinture à l'ancienne qui respecte les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France et redonne à la porte sa belle couleur, durable dans le temps.

Une technique que les services vont désormais reproduire sur d'autres bâtiments.

Coût des travaux : 2 764 €



Il y a les petits et les grands travaux, ceux qui se voient et ceux que l'on ne remarque pas. Ils représentent pourtant plusieurs centaines de milliers d'euros.

Reprise d'avaloirs (ouvertures servant à évacuer les eaux de ruissellement vers les égouts) le long de l'avenue Louis-Charles d'Albert Duc de Luynes

Coût des travaux : 30 547 €



Création d'un cassis au lieu-dit Le Pont de Grenouille



Coût des travaux : 6 960 €

Remplacement de l'éclairage extérieur de la gendarmerie

Coût des travaux : 29 459 €





Coût de l'aménagement : 43 468 €

Reprise d'un trottoir rue Paul-Louis Courier

Le trottoir et les bordures en pavés menant à l'arrêt de bus « Luynes Centre » ont été entièrement repris en marge du chantier Alma-Chantepleure et refaits en béton désactivé de couleur clair. Ce type de réalisation permet de mettre en valeur ce cheminement lui donnant au cœur de notre village un aspect plus champêtre, mais aussi en se distinguant nettement du bitume noir de la voirie, diminue nettement l'aspect massif de cette dernière. Plus esthétique, confortable pour le piéton et efficace, ce trottoir d'une distance de 100 mètres a coûté 43 468 €.

La collectivité a sollicité à cette occasion les riverains de ce trottoir pour leur proposer de réhabiliter, à leurs frais, leur partie privative en les faisant bénéficier, s'ils le souhaitent, des tarifs avantageux qu'elle avait pu négocier dans le cadre du marché de travaux de la rue de la Chantepleure et du parking de l'Alma (soit une économie d'environ 40 %). La solution proposée est un bitume hydro-décapé, qui au final offrira une couleur comme celle de la rue Léon Gambetta lorsque l'hydro-décapage sera réalisé à la fin de l'été 2025. Quasiment tous ont accepté cette proposition qui leur permet d'améliorer leur propriété à meilleur prix tout en contribuant à améliorer l'esthétisme de notre centre-ville.

Les zones bitumées actuellement noires ne font pas partie du domaine public comme pourrait le laisser penser leur configuration mais sont bien des parties privatives des propriétés riveraines.

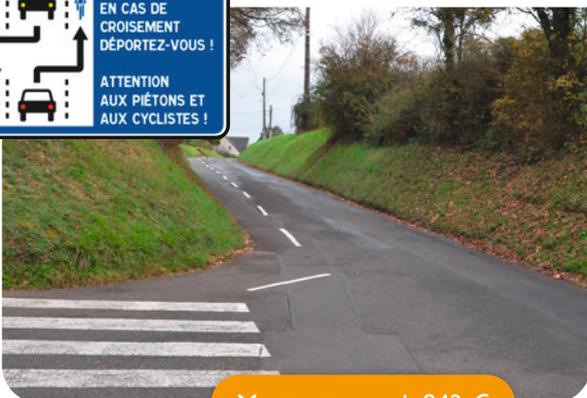


Remplacement des bacs à fleurs en pierre usagés par 20 bornes de sécurité amovibles en fonte rue des Halles (installation assurée par les agents municipaux)

Coût de l'aménagement : 5 433 €



Création d'un nouveau à l'accueil de La Ruche d'Ernest (travaux réalisés par les agents municipaux)



Marquage au sol : 843 €

Nouveaux chaucidou : Une solution pour améliorer la sécurité des piétons et cyclistes là où il n'y a pas d'autre alternative

Dans le prolongement des marquages réalisés sur la route de Panchien, les services municipaux ont créé des « chaucidou » (chaussées à circulation douce avec une voie centrale pour les véhicules motorisés et une bande latérale pour les piétons/cyclistes) rue du Grand Verger et rue de l'Aqueduc.

Le principe est que cet espace est réservé aux piétons et cyclistes et les voitures ne peuvent s'y déporter qu'en absolue nécessité lors de croisement avec un véhicule venant en sens inverse et en restant derrière le cycliste ou le piéton s'il y en a un.



Un budget de plus en plus complexe à élaborer mais une gestion saine qui permet de rester optimiste.

Contrairement à l'État, les communes sont tenues de présenter un budget équilibré chaque année, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas dépenser plus qu'elles n'ont de recettes et elles ne peuvent pas souscrire des emprunts pour assumer leurs dépenses de fonctionnement comme le fait l'État pour payer ses fonctionnaires ou la dette sociale.

Une commune ne peut emprunter que pour financer ses investissements, de façon à pouvoir compléter son financement qui doit être assuré en premier lieu par les économies qu'elle réalise, comme doit le faire un particulier.

Concrètement, la commune dispose de recettes (impôts, dotations de l'État, et produits de ses services) et elle doit faire face à toutes ses dépenses obligatoires. Si elle réussit à dégager un solde positif (ses économies), elle pourra l'affecter à de l'investissement et construire par exemple des équipements, entreprendre la réfection ou la création de routes, acheter des outils (véhicules, matériels collectifs, etc.). C'est ce que l'on appelle la capacité d'autofinancement (C.A.F.).

Compte tenu de l'explosion des coûts de l'énergie en cours d'année en 2024 (+ 240 000 €), de l'augmentation décidée par l'État du point d'indice (+ 110 000 €) sans compensation financière et de la suppression d'une dotation de 90 000 €, le budget de la ville qui était équilibré, a subi une perte imprévisible de 440 000 €.

La C.A.F. nette prévisionnelle s'est donc retrouvée à - 469 000 € en 2024. Deux alternatives s'offraient alors : augmenter les impôts fonciers (pour

compenser une perte de 440 000 €, il aurait fallu augmenter les taux d'imposition foncière d'au minimum 20 % !) ou réaliser d'importantes économies de fonctionnement.

“ Des taux d'imposition communaux qui n'ont jamais augmenté depuis 2008 et une poursuite du désendettement.

Le conseil municipal a fait le choix de faire de sérieuses économies (économies de chauffage, non installation des éclairages de Noël – leur pose et leur dépose complète représentant un coût de 32 000 € –, diminution des budgets de fonctionnement de chaque service, suppression de tout ce qui n'est pas

essentiel) tout en préservant le soutien aux associations par le maintien des subventions, ces dernières contribuant au bien-être de chaque citoyen et au dynamisme de la vie locale.

Tous ces efforts ont payé car la C.A.F. de la commune est sortie finalement positive à + 63 864 €.

Pour autant, avec un solde de recettes à recevoir de 436 187 € et un capital d'emprunt de 550 184 € à rembourser en priorité (avant d'envisager tout investissement en 2025), compte tenu des subventions sollicitées et obtenues, il a fallu envisager la souscription d'un emprunt de 450 000 € pour pouvoir faire face aux besoins d'investissement 2025.

Dépenses d'investissement 2025 : 726 700 €

Voiries	237 000 €
Gros entretien bâtiments (toiture des halles, écoles, verrière de La Ruche d'Ernest, cimetière, chaudières, etc.)	228 600 €
Équipements sportifs (dont 114 000 € pour le recrutement de l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la reconstruction du gymnase, éclairage des varennas, etc.)	170 600 €
Matériels divers (four cantine, informatique, tondeuse auto-portée 37 000 €, matériel services techniques, etc.)	90 500 €

Le mot de l'Association des Maires de France

David Lisnard, en sa qualité de président de l'Association des Maires de France, dans une tribune, vient de stigmatiser l'incurie budgétaire de l'État estimant que « les collectivités parviennent à limiter la casse malgré la privation de recettes et l'explosion des charges.

Les baisses drastiques de dotations d'État et la disparition de plusieurs impôts au profit des communes depuis 2013 les ont privé d'importants leviers fiscaux – taxe d'habitation, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises – alors que dans le même temps, elles ont subi une hausse de leurs dépenses sous

l'effet de décisions de l'État, comme la hausse du point d'indice, des cotisations de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales ou encore la multiplication des normes et des contrôles auxquelles elles doivent se plier.

Malgré tout cela, les collectivités ont maintenu des budgets à l'équilibre, une dette inchangée à 9 % du produit intérieur brut (PIB), et elles représentent 70 % de l'investissement public. Hélas, tous ces efforts locaux ont seulement eu pour effet de permettre à l'État de poursuivre sa trajectoire de dépenses ».

Il conclut « pour alléger les dépenses locales, il faut revenir sur les dépenses supplémentaires imposées par l'État aux collectivités et les laisser libres d'agir. La proximité est un gage d'efficacité, car elle est source de responsabilité vis-à-vis de l'électeur contribuable, les collectivités ne peuvent continuer ainsi à entretenir un système qui met la France en faillite, car la situation est plus grave que jamais avec 3 300 milliards d'euros de dettes à la fin de l'année 2024 ».

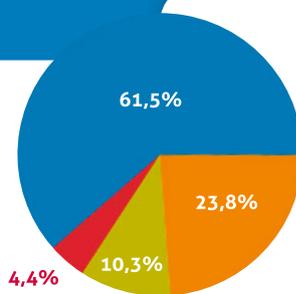
Une diminution de plus de 3,2 millions d'euros de la D.G.F. de la Ville de Luynes

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) n'est pas une subvention, ce n'est pas un don de l'État mais une somme d'argent prélevée par l'État sur les moyens qu'il utilisait pour payer une charge qui lui incombait et qu'il transfère aux collectivités.

À titre d'exemple, quand l'État a transféré aux départements la charge des routes nationales, il lui a transféré le budget qu'il consacrait à leur entretien.

Moins de recettes (-2,57 %) et des dépenses de fonctionnement qui augmentent de 0,40 % malgré les efforts...

Mais depuis 2014, dans le cadre de l'effort imposé par l'État aux collectivités pour redresser les comptes publics, l'État a amputé de 30 % cette dotation, diminuant ainsi considérablement nos ressources. C'est une somme de 3 227 238 € dont nous avons été privé (2 626 556 € actualisée en euros constants, en tenant compte de l'inflation).



Recettes réelles 2025 : 5 518 000 €

Recettes fiscales : 3 394 000 €

Dotations : 1 313 421 €

Produits des services : 570 424 € (prix du repas de la cantine, accueils de loisirs, périscolaire, etc.)

Loyers perçus : 240 270 € (maison médicale, locaux de La Poste, camping, gendarmerie...)

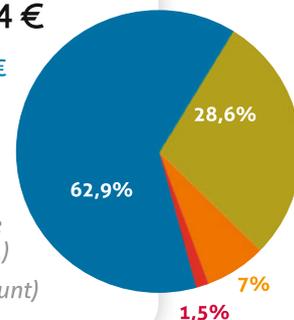
Dépenses réelles 2025 : 5 531 004 €

Frais de personnel : 3 478 000 €

Charges à caractère général : 1 583 151 € (eau, voirie, énergies, carburant, entretien bâtiments, espaces verts...)

Autres charges de gestion courante : 389 521 € (subventions aux associations, au C.C.A.S., aux écoles, contrat école Sainte-Geneviève, organismes de regroupement intercommunal, logiciels métiers...)

Charges financières : 80 332 € (intérêts d'emprunt)



Ce qu'il faut retenir

- Une dette saine et maîtrisée en diminution
- Une capacité de désendettement de 5,97 années, considérée comme bonne (inférieure de moitié à la référence de 12 ans considérée comme tendue)
- Un taux d'endettement de 0,61 (bon) en diminution année après année
- Un taux d'épargne qui augmente
- Un taux moyen des prêts 2,06 % (taux fixe)
- Des durées d'emprunts courtes (15 ans)
- Un capital restant du au 31 décembre 2024 de 3 508 312 €



2010-2013
Réfection des Halles, de la place des Douves et de la « ruelle sans nom »

2020-2022
Enfouissement de réseaux aériens dans le centre-ville

2022-2025
Réfection de la rue de la Chantepleure, de la rue et du parking de l'Alma

2016
Réfection de la rue Joseph Thierry



Les Feuilles de Revivance

Pour et avec les curieux du passé de Luynes



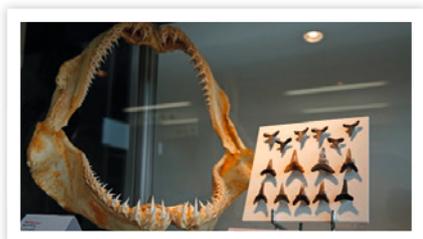
Exposition « Le salut aux anciens »
autour de la Première Guerre mondiale



Exposition « Les dinosaures »



Exposition « Luynes au XVII^e siècle »



Exposition « Les requins »

Depuis sa création en 2001, l'association Revivance du patrimoine en pays Luynois propose à ses adhérents l'organisation de visites, en cours d'année ou pendant les Journées Européennes du Patrimoine, des divers lieux historiques et de mémoire de Luynes et de sa région et la réalisation d'expositions sur le passé à La Grange, accompagnées de conférences.

Elle souhaite, parallèlement à ses activités actuelles, faire connaître au plus grand nombre les petites histoires et traditions du village aux siècles passés en abordant la vie, les événements, les légendes et les us et coutumes de notre commune. Enfin, tout ce qui n'est pas dit dans « la grande Histoire » mais qui était le quotidien des anciens Luynois.

Commençons donc par une période éloignée...

De l'eau pour les Turons : autant boire l'eau des sources

Même s'ils aiment le vin et la bière, les Gaulois de Malliacum (nom de Luynes aux temps gallo-romains) de la tribu des Turons aiment l'eau sous toutes ses formes, pour boire et se laver.

Ces Celtes savent reconnaître les lieux habitables dans de bonnes conditions et l'approvisionnement en eau potable était un critère important.

Il était primordial d'être près des fleuves, qui ont toujours joué un rôle de communication, un moyen de transport important. De plus, la Loire était très riche en poissons ; on parle souvent des saumons de Loire, qui pullulaient au point qu'un jour, plus de 1000 ans après, il a fallu réglementer en interdisant aux patrons – qui nourrissaient leurs employés – de leur donner du saumon plus de quatre fois par semaine.

Ce fleuve nourricier et autoroute en même temps, il fallait aussi le surveiller. Les coteaux en bord de Loire étaient donc toujours très peuplés et le resteront.

La Loire était à leurs yeux une voie de communication trop facile et trop rapide pour les indésirables !



« S'ils sont robustes, s'ils ont de bonnes couleurs, s'ils ne sont point sujets ni aux maux de jambes, ni aux fluxions sur les yeux, on peut être certain de la bonne qualité des eaux. »

De plus, les eaux de la Loire, surtout lorsqu'elle est en crue, sont impropres à la consommation et même si la Loire est une source de prospérité pour le pays, les Turons avaient pour elle un culte particulier : la crainte et le respect qui confirme bien le nom donné à ce fleuve :

La Loire ou « Liger », « la Ravageuse aux eaux froides »

Les Turons préfèrent donc habiter sur les hauteurs et non dans la vallée, à l'abri des inondations et dans des endroits plus difficiles à conquérir.

Une partie d'entre eux s'installa sur le plateau surplombant la Loire, au bord d'un éperon rocheux facile à défendre et à proximité de sources d'eaux potables, situées sur le plateau.

Dans le « De Architectura », Vitruve (1^{er} siècle avant J.-C.) montre qu'une sérieuse sélection présidait au choix des eaux destinées à l'alimentation d'une cité. Non seulement on s'attachait à étudier les régimes, le goût, la limpidité, mais on examinait avec attention le système de végétation et l'état physique des habitants.

Enfin, si quelques gouttes versées sur du cuivre de Corinthe ne provoquaient pas l'apparition de taches noirâtres, l'eau était jugée digne d'être utilisée.

Les sources de la « Pinoire »

Or, nous trouvons bizarrement sur le plateau, au nord-est du site de Malliacum, à un endroit pourtant élevé, aux lieux-dits La Pie Noire et Claire Fontaine, des sources naturelles qui donnent sans efforts une eau claire et potable. Les sources de la « Pinoire » avaient la qualité désirée.



Félix Le Royer de La Sauvagère, dans son « Recueil d'antiquités dans les Gaules » paru à Paris en 1770, écrivait avec quelques exagérations : « Il y a là les plus belles eaux du monde, et dans la plus grande abondance. »

On peut même se demander si ce n'est pas à cause de la qualité des eaux des sources de La Pie Noire que les Turons s'installèrent sur les bords du plateau.

Les Turons, traditionnellement très propres, sont des fanatiques des bains et des fontaines, non seulement pour être propres mais aussi par plaisir, et se lavent quotidiennement.

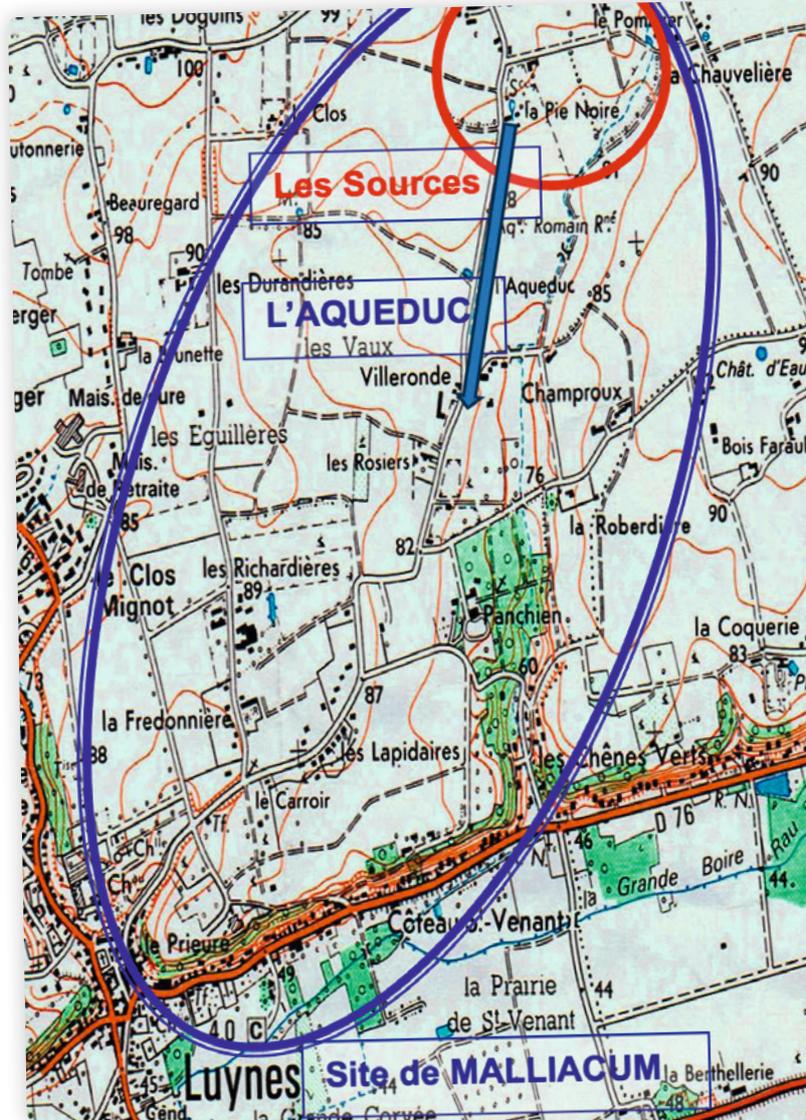


« Il y a là les plus belles eaux du monde et dans la plus grande abondance. »

Yves Wachter

Il y a même une véritable obsession de la propreté infantile. Les bébés sont lavés plusieurs fois par jour, après chaque sieste : le bain est donné « quand l'enfant aura assez dormi, même si l'on doit le laver trois fois par jour. On le baigne pour nourrir la chair nettement. » Mais c'était souvent avec de l'eau froide...

Plusieurs résurgences apparaissaient dans les environs et encore aujourd'hui, les filets d'eau qui sortent de terre dès que l'on creuse la moindre tranchée démontrent que toute cette zone est concernée et les habitants de la contrée ne cachent pas qu'ils ne les connaissent pas toutes.



L'agriculture moderne a favorisé le drainage des champs et a beaucoup modifié la position des orifices de sortie des sources, mais une simple marche dans les énormes raies laissées par les monstres agricoles d'aujourd'hui permettent de constater que l'eau est à fleur de peau et que les couches argileuses maintiennent en de nombreux endroits l'eau en surface.

Il ne nous reste plus qu'à imaginer la végétation qui devait garnir la sortie des sources. L'une d'entre elles reste encore très visible, au milieu d'une végétation luxuriante, dans le jardin de l'ancienne ferme de la Pie Noire. Cette source est déjà décrite par Michel Laurencin en 1960 : *« Pourtant, au milieu de cet ensemble, une source semble retenir l'attention, et à divers égards. Nous pouvons la délimiter avec précision, à l'inverse des autres. Elle alimente la ferme voisine à laquelle elle a donné son nom, et coule en permanence. Elle n'est guère abondante, mais fut la seule, aux dires des fermiers, à couler lors de l'été particulièrement sec de 1947. Nous ne la voyons pas perler à l'extérieur. »*

L'eau arrive d'une sorte de puits sensiblement carré de 1 mètre côté et 1,50 mètre de profondeur. D'après les habitants de l'endroit, l'eau sourd dans le puits sans canalisation. »

On parle encore aujourd'hui d'une petite douzaine de sources éparpillées entre Claire fontaine et la Pie Noire.

Un aqueduc en perspective vers l'oppidum de Malliacum

Les habitants de Malliacum ont besoin d'eau claire et d'autres villaes (exploitation agricole d'époque romaine)

également. Cette eau précieuse doit pouvoir être distribuée à tous et par un moyen exceptionnel, car il faut franchir un vallon avant de pouvoir être disponible. Une seule solution : un aqueduc !

Ces sources seront canalisées et rassemblées à la Pie Noire pour pouvoir donner un débit acceptable et seront la principale alimentation en eau de l'aqueduc futur.

En 1770, Félix Le Royer de La Sauvagère indiquait des traces d'aqueduc à la ferme de Claire Fontaine, située plus au nord-est. L'altitude y est sensiblement plus élevée de 2 à 3 mètres.

En 1823, C. Verly, dans sa Description d'un aqueduc gallo-romain situé dans la plaine de Luynes, à deux lieues de Tours, cite *« un vieux paysan me dit qu'il y avait autrefois en haut de la côte une très forte fontaine dont on connaît encore la place, et qui a été comblée ; que depuis ce temps, six autres petites fontaines ont paru en divers endroits. La rupture de cet aqueduc a donné naissance à un marais et à un étang vers le nord, ce qui a miné le terrain, de sorte que tous les piliers inclinent vers ce côté. »*

L'histoire de l'aqueduc est une autre histoire à venir...



Changeons de sujet !

Nous avons eu la chance d'avoir un Luinois historien et conteur : André Pacquetteau qui, hélas, nous a quitté en 1988 mais qui nous a laissé ses écrits, ses nouvelles et petites histoires sur les habitants de la commune. En voici une...

Le Cocodri ou quand la méconnaissance entraîne la peur !

Le Cocodri, d'après le recueil d'histoires d'André Pacquetteau

Jadis, le râle d'eau était inconnu dans la région où il fit son apparition vers 1866. Comme ce volatile a l'habitude de se dissimuler volontiers dans les herbes d'où il pousse son cri strident, il fut entendu bien avant d'être vu. Ce qui ne fut pas sans causer un certain émoi.

Cela débuta dans la prairie du Rouchalan, près de Gannay, sur la commune de Fondettes. La bizarrerie du nouveau cri intrigua d'abord ; puis bientôt effraya, quand quelqu'un, se croyant bien informé, l'identifia comme étant celui d'un « cocodri ». Mot qui désignait sans doute un crocodile ou une sorte de tarasque car on disait que l'animal était capable aussi bien de « déviper un homme que d'abattre un

brouillard ». Si bien que la prairie – qui couvre 6 à 7 hectares et partagée entre une vingtaine de propriétaires – fut désertée malgré que les prés fussent bons à faucher. Personne n'osant s'y aventurer de crainte de rencontrer le fameux cocodri.

Cependant, un habitant de Vallières nommé Legave, plus brave sans doute, voulut quand même s'y hasarder pour y voir une parcelle qu'il avait à faucher. Par prudence, il s'arma d'un coupe-marc et d'une vrille à foncer les barriques (il était tonnelier) et s'avança prudemment dans l'herbe haute. Mais le cri tant redouté ayant retenti près de lui, il s'enfuit sans demander son reste.



Les choses en étaient là et les prés restaient à faucher ; quand un beau jour mon arrière-grand-père, Pierre Pacquetteau, dont le jardin n'était séparé du Rouchalan que par un fossé, étant occupé à jardiner en compagnie de sa femme et de sa fille (ma grand-mère de laquelle je tiens le récit), le cri se fit entendre tout proche.

L'animal ne pouvait être très gros puisque l'on ne voyait rien dans les herbes. Mon aïeul s'enhardit et sauta le fossé, armé de sa « bêchette », malgré les protestations de sa femme effrayée.

Il avançait avec prudence en battant l'herbe devant lui avec son outil, quand tout à coup le râle s'envola, en poussant son cri, pour se poser un peu plus loin.

– *Mais ce n'est qu'un oiseau !* s'exclama le père Pacquetteau, un peu déçu de trouver si peu de chose à l'origine d'une si grande peur.

Ayant ainsi identifié l'animal, cause de tant de frayeur, il s'empessa de rassurer ses voisins qui purent ainsi, à compter de ce jour, faucher leurs prés sans craindre de se faire dévorer par le « cocodri ».

Le râle d'eau



Le râle d'eau est un oiseau qui mesure de 23 à 28 cm de long et a un corps aplati latéralement lui permettant de se frayer plus facilement un chemin dans les roselières, son habitat préférentiel. Ses parties supérieures sont brunes et ses parties inférieures gris-bleu. Il a des rayures noires sur les flancs, de longs orteils, une courte queue et un long bec rougeâtre.

Qu'est-ce une tarasque, dont parle André Pacquetteau dans son récit ?

Selon la légende, dans le sud de la France et dans la région de Provence, vivait une créature extraordinaire qui terrorisait les habitants. Elle se serait installée sur les rives du Rhône, aux alentours de Nerluc.

Cette créature qui tuait les passants et détruisait des bateaux avait une forme peu commune. En effet, elle arborait une tête puissante de lion, six pattes ressemblant à celles d'un ours, courtes et trapues. Son corps était similaire à celui d'un bœuf gros et court. Sur sa partie dorsale se tenait une carapace impénétrable de tortue. Celle-ci était garnie d'épines. Quant à sa queue, elle était longue, écaillée et recourbée, et à l'extrémité de celle-ci se dressait un dard de scorpion. Sa mâchoire était énorme. Elle était composée d'une série de dents aussi longues et acérées que des épées. La créature possédait une crinière de cheval, des oreilles et un dos bien acéré. À l'extrémité de ses pattes trapues, il pouvait se voir des griffes bien affûtées. Cette créature de légende faisait près de 1,8 m de long.

Non content d'avoir une terrible apparence, on disait que ce dragon mythique qui inspirait la frayeur pouvait facilement fendre un bateau en deux avec ses griffes. Il pouvait cracher du feu également.

Afin de protéger ses sujets, le roi de Nerluc partit à l'assaut de la bête accompagné de ses chevaliers munis d'armes lourdes. Mais tuer la tarasque était mission impossible.

Sainte Marthe soumit la bête et la livra aux habitants. Mus par une colère contenue depuis des siècles, les habitants de la région se ruèrent sur la bête et la tuèrent. Dompté par la sainte, le dragon de mer n'opposa aucune résistance. Le miracle de sainte Marthe les ayant impressionnés, les habitants de la région se sont convertis à la foi chrétienne. Sainte Marthe était devenue l'héroïne de Nerluc.

*En souvenir de la tarasque,
la ville fut rebaptisée Tarascon.*

M.B. et Y.V. (2025)

Ce feuillet a été édité avec l'association **Revivance du Patrimoine en Pays Luynoïs**. N'hésitez pas à faire parvenir à l'association une petite histoire, une anecdote, un secret perdu ou tout simplement la vie de tous les jours en ce temps-là pour les partager dans Les Feuilles de Revivance. Déposez votre courrier au 19 rue de la Fontaine à Luynes.



Yves Vacher



2011-2012
Création du parking de l'hôtel-Dieu
(70 places, doublant alors la capacité
de stationnement du centre-ville) +
réfection de la Promenade des Varennes

2016-2017
Réfection totale de la
rue Léon Gambetta et de
l'allée Aimé Richardeau

2010
Acquisition du terrain du
futur parking de l'hôtel-Dieu

2014
Création d'un arrosage automatique
intégré et d'un puits pour le Parc des
Varennes + réaménagement du site

2014-2017
Rénovation de la grange de l'hôtel-Dieu pour la
création de la salle de spectacle, d'exposition
et de cinéma, de la médiathèque et des jardins

2023-2025
Réhabilitation et restauration
de la résidence Saint-Venant

2017-2018
Création de La Serre (station d'épuration
nouvelle génération), d'un parking
supplémentaire de 70 places +
réhabilitation totale de la rue Alfred Baugé



Illustrations : SET

Un nouveau quartier à proximité de la zone commerciale, de SUPER U et des commerces, des écoles et du collège, du pôle sportif de la prochaine voie de plateau avec pistes cyclables.

La Barbinière, un nouveau quartier à Luynes

L'Office notarial de Luynes et la Société d'Équipement de la Touraine (SET) proposent à la vente les terrains à bâtir sur le plateau nord de Luynes. Le projet qui s'étend sur un site d'environ 7 hectares.

La commercialisation des 35 premiers terrains à bâtir du projet d'aménagement de La Barbinière s'est ouverte à la fin d'année 2024. Mis en vente à partir de 75 000 €, les terrains de 269 à 558 m² sont viabilisés et libres de constructeur.

Découpée en 3 phases, le projet comptera à terme une centaine de parcelles constructibles pour maisons individuelles et 35 logements sociaux.

Pour plus d'information et découvrir les terrains à bâtir, rendez-vous sur www.la-barbiniere.fr ou contactez la SET et l'Office notarial de Luynes aux coordonnées ci-dessous.

- Office notarial de Luynes :
02 47 55 62 50
christine.bertrand@37009.notaires.fr
- Société d'Équipement de la Touraine :
02 47 80 44 35
commercialisation@set.fr

L'opération de La Barbinière sera intégrée de façon harmonieuse dans le grand paysage luynois, dans une ambiance paysagère respectueuse de l'environnement.



PLUm : la suite !

Aujourd'hui, chacune des communes de Tours Métropole Val de Loire est couverte par son propre Plan Local d'Urbanisme (PLU). À partir de 2026, le PLU métropolitain (PLUm) viendra remplacer les 22 documents d'urbanisme locaux au bénéfice d'un seul, commun.

L'objectif du PLUm est de traduire une planification de l'aménagement partagée, une cohérence à l'échelle du territoire métropolitain tout en protégeant et en prenant en compte les spécificités de chaque commune.

Après avoir organisé une série d'ateliers thématiques et présenté le diagnostic, des réunions publiques se sont tenues. Un travail de synthèse a été réalisé et a donné lieu à la rédaction du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) de ce nouveau document d'urbanisme métropolitain.

Les trois axes principaux du P.A.D.D. qui ont été établis sont les suivants :

- **Un territoire en transition**, qui répond à l'urgence climatique et environnementale : œuvrer et s'adapter au dérèglement climatique, préserver la biodiversité.
- **Un territoire accueillant**, valorisant la proximité et le bien-être ensemble : conforter la vie de proximité, organiser la mobilité à toutes

les échelles, cultiver la qualité résidentielle, être une métropole active et attractive.

- **Un territoire qui cultive ses richesses environnementales, patrimoniales et paysagères** : favoriser la diversité de l'agriculture, préserver la qualité des ressources naturelles, valoriser le patrimoine bâti et naturel, les identités plurielles, affirmer le paysage dans le développement du territoire.

Le territoire va être organisé selon ses spécificités urbaines, rurales, bâties ou naturelles, selon ses densités ou ses espaces paysagers à conserver : le travail de rédaction débute maintenant. Il s'agit de retranscrire les objectifs du P.A.D.D. en les mettant au plus près de tous les habitants de la métropole. Cela n'a rien d'anodin ! Le PLUm – par ses règles d'occupation des sols – va établir pour chacun et chacune d'entre vous les règles des constructions à venir : **renseignez-vous, intéressez-vous, prenez part au débat, faites valoir vos idées et vos besoins !**

PLUm
plan local d'urbanisme métropolitain
Tours métropole Val de Loire

Votre document d'urbanisme évolue !
Le PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUm)
est en cours d'élaboration.

Il remplacera à terme le PLU de votre commune !

L'élaboration du PLUm se fait en concertation avec l'ensemble des habitants, acteurs du territoire.

VOUS AVEZ UN PROJET D'URBANISME, DES IDÉES, DES SUGGESTIONS, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Se renseigner sur le **PLAN LOCAL D'URBANISME Métropolitain**

COMMENT M'EXPRIMER ?
www.tours-metropole.fr
100 rue de la République, 37000 Tours
02 54 20 20 20

Tours métropole

Les prochaines étapes sont la rédaction du document, des orientations d'aménagement et l'arrêt du projet qui sera ensuite soumis à enquête publique.

Vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire à l'adresse www.tours-metropole.fr/plum et pourrez soumettre vos appréciations ou demandes lors de l'enquête publique.

Pour toute précision, envoyez un courriel à plum@tours-metropole.fr ou au service de l'urbanisme de la Ville de Luynes à mairie@luynes.fr.



Luynes s'engage pour faciliter les démarches des hébergeurs touristiques avec Déclaloc'

Les meublés de tourisme et chambres d'hôtes doivent être déclarés en mairie par leur propriétaire (articles L324-1-1 et L324-54 du code de l'urbanisme). Tours Métropole Val de Loire a proposé à la ville de simplifier cette démarche avec la mise en place de Déclaloc', une plateforme en ligne dédiée. Le conseil municipal a délibéré en ce sens lors de sa séance du 26 mars 2024.

Lorsqu'un propriétaire déclare la création d'un hébergement de tourisme ou en modifie la fiche via ce nouvel outil, un récépissé est émis automatiquement et la ville a connaissance immédiatement de la déclaration de la structure. Cela permet de disposer d'une liste actualisée en temps réel des hébergements proposés sur le territoire.

Les services métropolitains sont également informés de cette création ou modification et se rapprochent du propriétaire pour organiser les modalités de gestion de la taxe de séjour.

Cette simplification de la procédure pour les hébergeurs et l'administration publique est un progrès qui contribue à soulager chacun, et ce, au bénéfice des personnes que l'on souhaite accueillir, toujours plus nombreuses dans notre belle commune.

Le service Déclaloc' est accessible à l'adresse www.declaloc.fr.

1 CRÉATION DU COMPTE DÉCLARANT
Vous pourrez effectuer les démarches relatives à cet hébergement lors de l'étape suivante.
Champ obligatoire *

1.1 IDENTIFIANT DU DÉCLARANT (LOUEUR)

Adresse courriel *
Adresse mail

Confirmer l'adresse courriel *
Confirmer l'adresse courriel

Méthode de création de mot de passe *
 Créer le mot de passe maintenant
 Générer l'envoi d'un courriel de création de mot de passe

Mot de passe *
Mot de passe

Confirmer le mot de passe *
Confirmer le mot de passe

1.2 INFORMATIONS DU DÉCLARANT (LOUEUR)

Civilité *
M.

Nom *
Nom

Prénoms *
Prénoms



Les familles qui souhaitent se désinscrire doivent cliquer sur le lien présent à la fin de la BIZZZ... Letter.

Pour s'inscrire ou se réinscrire, contactez le Pôle enfance-jeunesse au 02 47 55 63 00.

Tisser des liens intergénérationnels

À Luynes, le lien entre les générations ne se limite pas aux réunions familiales. Grâce au Pôle enfance-jeunesse, les enfants de la commune deviennent des acteurs du vivre-ensemble en tissant des liens chaleureux avec leurs aînés.

Les enfants de l'accueil de loisirs La Ruche d'Ernest se sont produits en spectacle devant les aînés mercredi 11 juin. À l'issue de la représentation, tout le monde a pu partager un bon goûter et un excellent moment.

Tout au long de l'année, les différentes rencontres à l'EHPAD de Luynes avec les jeunes de La Passerelle ou les enfants de La Ruche d'Ernest permettent de créer de véritables ponts entre les âges.

Les enfants accueillis en périscolaire ont également contribué à tisser ce lien intergénérationnel en confectionnant les menus pour le traditionnel repas des aînés. Cette année, le thème retenu par la commission enfance et jeunesse est « à la manière de Fernand Léger ».

Des nouveautés au Pôle enfance-jeunesse

Cette année, le Pôle enfance-jeunesse a mis en place de nouveaux services pensés pour les familles. Petit tour d'horizon de ces nouveautés !

Atelier devoirs

La Ruche d'Ernest propose désormais aux enfants qui le souhaitent de faire leurs devoirs dans le cadre d'un atelier surveillé par une animatrice. Cet atelier – qui se déroule juste après le goûter (c'est important de prendre des forces) – est réservé aux élèves du CE1 au CM2 inscrits au centre de loisirs. L'animatrice maintient une atmosphère propice à l'apprentissage et, lorsqu'un enfant a fini ses devoirs, il retourne avec les autres enfants de son groupe d'âge.

BIZZZ... Letter, la nouvelle lettre d'information de La Ruche d'Ernest

Afin de mieux communiquer avec les familles et partager les activités et les événements organisés par la structure, l'équipe de La Ruche d'Ernest a lancé la BIZZZ... Letter, sa nouvelle lettre d'information mensuelle. Le premier numéro a été envoyé mercredi 28 mai à toutes les familles et les numéros suivants le seront chaque dernier mercredi du mois.

Cette lettre d'information vise à tenir informées les familles des programmes hebdomadaires, des sorties, des ateliers et des projets en cours. Elle permet également de mettre en valeur les réalisations des enfants. La mise en place de cette newsletter marque une étape importante dans la communication de l'accueil de loisirs. Elle témoigne de l'engagement de l'équipe à offrir un environnement chaleureux, transparent et dynamique pour les enfants et leurs familles.

Atelier « Portail Famille »

Le Portail Famille est une plateforme en ligne réservée aux familles dont les enfants sont inscrits à l'un des services du Pôle enfance-jeunesse. Elle leur permet de réserver des activités, gérer ses données personnelles, réinscrire son enfant d'une année sur l'autre... Un outil pratique devenu central dans la relation entre le Pôle enfance-jeunesse et les familles.

C'est la raison pour laquelle le Pôle enfance-jeunesse a invité les familles à participer à un atelier pratique consacré à l'utilisation du logiciel mardi 17 juin au centre de loisirs. Pendant cet atelier, les familles ont pu voir ou revoir le fonctionnement du Portail Famille pour...

- Gagner en autonomie et en rapidité dans la gestion de leur dossier
- Comprendre les fonctionnalités essentielles du portail
- Faciliter le traitement des demandes par les services municipaux pour réduire le temps de réponse aux familles
- Contribuer à une meilleure communication entre les familles et la structure

Une démarche appréciée par les familles qui ont participé à ce premier atelier. Un second atelier a été proposé le 1^{er} juillet.



Les P'tits Loups

Mardi 17 décembre, les 13 « grands » de la structure multi-accueil Les P'tits Loups ont assisté à la représentation du spectacle OKA à La Grange.

Les enfants ont tout de suite été captivés par l'ambiance sonore et les décors en feutrine créés par la compagnie Le Porte-Voix. Au cours de la représentation, Gonzalo Campo et Florence Goguel (les deux comédiens sur scène) ont invité les enfants à manipuler des éléments du décor pour faire partie de ce spectacle inspiré des peuples de la forêt.

L'après-midi, Florence Goguel est venue chez Les P'tits Loups pour faire découvrir aux tout-petits des instruments de musique originaux et différents objets en tissu et feutrine. Encadrés et rassurés par les professionnelles présentes, les enfants ont pu explorer le matériel apporté.

Les enfants et toute l'équipe ont adoré le spectacle et la présence de l'artiste à la crèche. Chaque enfant de la S.M.A. a pu, à sa façon, profiter de l'imaginaire d'OKA.

La Passerelle en action !

Depuis l'implantation de La Grange, l'accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.) La Passerelle conduit des projets transversaux avec le service culturel de la ville permettant aux 10-17 ans de vivre de nouvelles expériences au côté des professionnels du spectacle.

Les jeunes de La Passerelle ont eu l'occasion de danser avec la compagnie entité (chorégraphie hip-hop avec Simon Dimouro) et réaliser « Superstitions », un court-métrage avec l'association tourangelle Ciné Off. Cette année, les jeunes poursuivent cette dynamique autour d'activités manuelles, techniques et artistiques avec, notamment, des ateliers créatifs avec les artistes exposant à La Grange comme Thomas Hugueny et Fabien Tabur.

Lors des vacances de la Toussaint, la fréquentation et la bonne humeur étaient au rendez-vous ! Les jeunes n'ont pas manqué d'investir la structure avec des

décorations pour Halloween. Les vacances étaient également sportives et artistiques avec le grand retour de l'intervenant Mehdi Fenardji, champion de France de freestyle football et Street Panna. Les jeunes se sont rapidement saisis des gestes techniques réalisant une belle chorégraphie mettant en lumière le Stadium et le talent de nos jeunes. Ils ont fait « le show » en s'affrontant dans l'arène du Street Panna.

Après la culture, le sport, place à la santé ! La Passerelle s'est associée au Planning Familial 37 pour répondre aux



© Aurélie Rogeon

jeunes sur les questions liées à leur vie affective. Des ateliers sur le corps et les émotions seront proposés en 2025.

Ces espaces sont des lieux de dialogue, d'écoute et d'information ouverts également aux questions sur la parentalité. Chers parents, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins ! Le Planning Familial 37 tient une permanence à Luynes chaque mois dans le local situé à l'étage du 9 rue Alfred Baugé. Plus d'info. sur www.luynes.fr

En avant la grande Histoire !

Depuis le début de l'année scolaire, les 8-10 ans inscrits à La Ruche d'Ernest mettent en place des actions en vue de découvrir « la grandeur des civilisations d'antan » et d'organiser un voyage au Puy du Fou.

Afin de concrétiser leur projet et rendre la sortie au Puy du Fou possible, les enfants – avec le soutien de l'A.C.L. – ont mis en place plusieurs actions pour récolter des fonds. Ils ont par exemple participé au Marché de Noël samedi 14 décembre en vendant des objets réalisés par leurs soins. Ils ont également organisé une tombola (dont le tirage au sort a lieu le 7 février), une vente d'objets le 5 février pour la Saint-Valentin et une vente de confettis, boissons et gâteaux lors du carnaval le 15 mars...

Leur investissement est récompensé puisque la sortie au Puy du Fou a lieu fin juin. Ils vont pouvoir observer les romains, les vikings et d'autres civilisations découvertes les mercredis au centre.

Ce projet s'inscrit dans un projet pédagogique mis en œuvre par les animatrices des groupes : rendre les enfants acteurs de leur temps de loisir et développer leur capacité de responsabilisation et la notion d'engagement. Tous, enfants et animatrices, sont très investis dans cette démarche et remercient tous ceux qui les soutiennent, notamment l'A.C.L., le conseil municipal et les parents.

Luynes, signataire de la Charte du handicap

Vendredi 6 décembre, Danièle Houdu, Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, à l'enfance-jeunesse et à la vie scolaire, a représenté la Ville de Luynes et Monsieur le Maire pour la signature de la nouvelle Charte départementale du handicap en Indre-et-Loire proposée par la CAF Touraine.

Cette démarche symbolise l'engagement de la ville de Luynes en faveur du monde du handicap. Cette charte engage les structures signataires à permettre et à améliorer l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques.

La Charte du handicap s'articule autour de 6 grandes valeurs :

1. Un accueil pour tous les enfants, quelles que soient leurs différences
2. Un accueil personnalisé de l'enfant/du jeune
3. Un accompagnement des parents
4. Un accompagnement des professionnels, des accueillants
5. Le vivre ensemble : l'inclusion, une chance pour tous
6. Le travail en réseau

La signature de cette charte officialise un travail vigilant et permanent de la ville de Luynes pour améliorer l'accueil des enfants et des jeunes atteints d'un handicap, visible ou invisible. Elle s'inscrit dans la longue tradition luynoise envers les plus faibles et les plus fragiles depuis des siècles (création de l'hôpital, construction d'un institut médico-éducatif, d'un ESAT, d'un foyer pour adultes handicapés...).



2nd mandat du C.M.J.

Samedi 12 octobre 2024, les 7 membres du second mandat du Conseil municipal des Jeunes ont été élus par leurs camarades.

C'est lors de la commémoration du 11 novembre que s'est déroulée la passation entre le premier et le second mandat du Conseil municipal des Jeunes. Les anciens élus ont reçu un diplôme d'honneur pour leur participation citoyenne entre 2022 et 2024 et les nouveaux élus leur écharpe tricolore. À l'issue de la cérémonie, le Colonel Guillaume Lagarde, Commandant de la Base aérienne 705 de Tours et de Cinq-Mars-La-Pile, a invité les jeunes du C.M.J. à une cérémonie le dimanche 1^{er} décembre pour planter un arbre pour le 80^{ème} anniversaire de la Liberté. Seules six communes du département ont eu l'honneur de participer à cet événement. Mesdames les Adjointes au maire Danièle Houdu, Sylviane Fortun, et Sophie Boré étaient présentes aux côtés de Monsieur le Maire Bertrand Ritouret pour ce bel événement.

Les jeunes élus se réunissent une fois par mois pour travailler sur les projets du C.M.J. Ils ont repris le flambeau des actions menées par les élus du premier mandat dont celui de l'acquisition de nouveaux modules pour le skate-park. Le projet a d'ailleurs été retenu dans le cadre du Budget participatif du Conseil départemental d'Indre-et-Loire grâce aux votes du public. Encore un grand merci aux associations luynaises, aux établissements scolaires, à l'ensemble des services municipaux, des familles et des jeunes pour leur soutien !

Albert Camus en Vendée

Les enseignants de l'école élémentaire Albert Camus ont organisé la récupération de ferraille et métaux divers pour financer un projet « d'école transplantée » au printemps.

L'opération a eu lieu sur la place Sadi Carnot, au pied de l'école, les samedi 14 et dimanche 15 décembre, avec l'autorisation de la municipalité qui a soutenu le projet en permettant l'installation d'une benne de récupération.

L'action a été un succès puisque la benne, d'une capacité de 30 m³, louée à la société langeaisienne Vincent Recyclage, a été entièrement remplie. Les centaines de kilos récoltés ont été vendus pour aider à financer le projet « d'école transplantée » et ainsi diminuer la charge financière des familles. Tous les élèves de l'école sont partis 4 jours à Saint-Hilaire-de-Riez en Vendée du 22 au 25 avril 2025.

Les enseignants et la municipalité remercient toutes les personnes qui se sont mobilisées dans la commune pour soutenir le projet en se débarrassant de leurs métaux encombrants.





Les choristes étaient tous sur leur 31 pour célébrer en musique le 20^{ème} anniversaire de Choral'Aria !

Choral'Aria célèbre ses 20 ans en musique

Samedi 1^{er} juin 2024, Choral'Aria a célébré avec éclat son vingtième anniversaire lors d'un concert exceptionnel donné en l'église Sainte-Genève de Luynes.

Pour l'occasion, les voûtes de l'édifice ont résonné d'un programme riche, éclectique et soigneusement construit, mettant en lumière la diversité des registres vocaux et la palette stylistique que maîtrise l'ensemble.

66 Un concert émouvant et festif à l'église de Luynes, salué par un public conquis

Dès les premières notes, le public a été transporté par la passion communicative des choristes. Leur entrée, orchestrée depuis le fond de l'église, a donné le ton : élégance, précision et émotion. Chaque détail semblait pensé avec soin, des tenues harmonisées à la mise en scène subtile, témoignant d'un véritable souci du détail et d'un professionnalisme remarquable.

Le répertoire a su captiver une église comble, où régnait une atmosphère à la fois recueillie et enthousiaste. Les voix

se sont élevées avec justesse et intensité, portées par une direction musicale exigeante et inspirée.

Parmi les spectateurs, on notait la présence du maire Bertrand Ritouret et de plusieurs adjoints, venus saluer l'engagement culturel de cette formation locale qui, depuis deux décennies, fait rayonner la musique chorale à Luynes et au-delà.

À l'issue du concert, les festivités se sont poursuivies dans la salle des fêtes, où un impressionnant gâteau d'anniversaire a été partagé dans la convivialité. Un moment de joie simple et sincère, à

l'image de l'esprit qui anime Choral'Aria depuis sa création.

Avec cette soirée mémorable, Choral'Aria a prouvé une fois de plus que la musique, lorsqu'elle est portée par la passion, peut rassembler et émouvoir.

Suivez l'actualité de Choral'Aria sur son site internet et sur sa page Facebook !

www.choralaria eklablog.com

[choralarialuynes](https://www.facebook.com/choralarialuynes)



Le public a répondu présent pour ce concert anniversaire !



Ça n'aurait pas été un anniversaire sans un énorme gâteau à partager avec les membres de l'association !



Le Festival de Théâtre en Val de Luynes : une idée originale et 20 ans de succès

En 2004, la municipalité de Luynes de l'époque créait un festival de théâtre dont le principe était de jouer des pièces de théâtre de qualité dans la cour et les jardins de châteaux et de belles demeures locales.

Initialement, ce festival était intégralement géré et organisé par les élus et le personnel municipal et financé par des subventions. Les troupes étaient logées au sein des dortoirs de l'I.M.E. inoccupés pendant l'été. Le succès a été rapidement au rendez-vous et le festival a pris de l'ampleur tout comme son coût.

En 2008, la nouvelle équipe municipale conduite par Bertrand Ritouret va très vite réaliser que si l'on voulait que le festival survive, il fallait impérativement qu'il sorte du giron municipal et d'un financement exclusif par les collectivités, d'autant qu'à cette époque les dotations budgétaires ont cessé d'évoluer, puis ont peu à peu diminué.

De la mairie à Val de Luynes Évènements

Dans un contexte financier de plus en plus difficile pour les mairies, il était évident qu'il allait falloir rapidement se recentrer sur les missions principales et essentielles.

Pour assurer la survie du festival, il fallait le confier au milieu associatif et à la force de son bénévolat, tout en gardant un lien fort et étroit avec la mairie, et c'est dans ces conditions que la

municipalité va proposer à l'office de tourisme de Luynes – qui est à cette époque une structure associative créée par la mairie – de s'occuper du festival. Il n'y avait pas meilleur partenaire pour une telle mission compte tenu de l'engagement de ses bénévoles et de la similitude de ses missions au service du rayonnement local et des moyens mis à sa disposition par la mairie.

En 2010, la communauté de communes Tour(s)Plus va décider de prendre la compétence tourisme et, de fait, les offices de tourisme locaux vont fusionner avec l'office de tourisme de Tours qui va devenir un office de tourisme intercommunal géré par une Société Publique Locale « Tours Val de Loire Tourisme » en mai 2012.

Dès lors, il n'était plus possible de confier la gestion du festival de théâtre à l'office de tourisme et c'est dans ce contexte que sera créée une nouvelle association à vocation unique pour la gestion et l'organisation de ce festival « Val de Luynes Évènements » le 10 mai 2012.

Constitué par une armée de bénévoles passionnés et très investis, cette association dédiée entretient des liens forts et étroits avec les collectivités et particulièrement la mairie de Luynes, créateur de l'évènement. Elle a su se développer,

se renforcer et innover en recherchant de multiples partenaires tant financiers que logistiques, et être reconnue d'intérêt général, ce qui permet aux donateurs de bénéficier de reçus fiscaux et de déduire partie de leurs dons.

“ L'association peut compter sur de nombreux bénévoles qui œuvrent toute l'année pour faire de chaque nouvelle édition du festival une réussite.

Val de Luynes Évènements qui a su, par la qualité du festival et de son organisation, attirer de nombreux mécènes a ainsi pu non seulement maintenir et développer le Festival de Théâtre en Val de Luynes mais également acquérir du matériel professionnel (scène, sonorisation, éclairages...) qui lui permet de gagner en autonomie et en qualité.

Dans un contexte économique où les collectivités ont perdu depuis plus de dix ans énormément de ressources – ce qui a conduit à une réduction drastique des dépenses accessoires et subventions –, les choix opérés dès 2008 pour permettre au festival de survivre et au contraire de se développer se sont manifestement avérés être les bons.



Soirée de lancement dans les jardins du château de Luynes, exceptionnellement ouvert pour l'occasion



On distingue la silhouette du château derrière la scène.

20 ans de succès

Celui qui est devenu le plus célèbre des festivals de théâtre de la région a ainsi fêté son vingtième anniversaire lors de l'été 2024.

Pour célébrer cette 20^{ème} édition et pour la première fois, le Duc Philippe de Luynes et son épouse Capucine de Luynes ont ouvert les portes de leur château, la plus emblématique des demeures du Val de Luynes, pour la soirée de lancement le 13 juin. Pour cet événement exceptionnel qui a réuni tous les partenaires dans le cadre grandiose du château de Luynes, la marraine de cette vingtième édition, la pétillante comédienne Sophie Forte, était présente pour accueillir les 400 invités présents, malgré un temps maussade et pluvieux qui n'a pas été un obstacle à la réussite de la soirée.

Plus de 400 invités étaient présents au château de Luynes pour le lancement de la 20^{ème} édition du festival.

Sept représentations ont été organisées du 2 au 24 juillet dans 7 demeures du Val de Luynes dont deux nouveaux lieux (La Fillonnière à Luynes et l'Hérissaudière à Pernay) et ont accueilli 2630 spectateurs !

Ce festival ne serait pas ce qu'il est sans son équipe de 65 bénévoles qui assure le montage, le démontage des scènes, la gestion des parkings, le placement des spectateurs, la régie son et lumière, et assure le service des cocktails et des repas à chaque représentation... Sans compter tout le travail réalisé tout au long de l'année, notamment par le bureau, pour la recherche des pièces, les financements, la préparation et l'organisation sous l'égide de sa présidente Sylvie Ravenel.

Du 1^{er} au 28 juillet 2025, retrouvez-les pour les 8 nouvelles représentations de la 21^{ème} édition sous le parrainage d'Hervé Devolder, auteur, metteur en scène, comédien et compositeur tourangeau de talent (notamment des musiques des spectacles et films des Bodin's).

Longue vie au Festival de Théâtre en Val de Luynes et un grand merci à tous les bénévoles de Val de Luynes Évènements !

Suivez l'actualité du festival !

-  theatre-valdeluynes.com
-  [luynesfestival](https://www.facebook.com/luynesfestival)
-  [festival_de_theatre_luynes](https://www.instagram.com/festival_de_theatre_luynes)



Le charme du festival réside aussi dans le passage du jour à la nuit pendant les représentations (ici à l'Hérissaudière, à Pernay).



40 ans de jumelage entre Luynes et Meßstetten

Une délégation luynoïse s'est rendue en Allemagne du 26 au 30 septembre 2024 pour célébrer le 40^{ème} anniversaire du jumelage entre nos deux communes. Retour sur cet évènement.

Certificat de jumelage signé à Meßstetten en 2024, renouvelant le serment signé à Luynes en 1984

Après dix heures de transport en bus, le groupe de Luynoïse a été reçu à la caserne des pompiers de Meßstetten pour un pot d'accueil avec la municipalité et les familles d'accueil. Début d'un programme chargé avec, dès le lendemain, la visite du musée de la Machine à coudre (collection de plus de 400 machines) et celle du site de l'ancienne caserne de Zollernalb, un ancien site militaire qui a servi un temps de centre d'accueil pour réfugiés avant d'abriter aujourd'hui la siège de l'intercommunalité, le nouveau centre sportif et de la ville de Meßstetten et le siège de l'association du parc activité industrielle et commercial intercommunal de Zollernalb.

À 18h00 le 27 septembre, la mairie accueillait la cérémonie officielle de renouvellement du jumelage entre Luynes et Meßstetten.

Pour clore cette première journée, les Allemands et les Français ont partagé une soirée conviviale dans le bel hôtel-restaurant Schwane (Cygnes, en allemand).

“ Nous sommes plus que de simples alliés, nous sommes des amis. Nos peuples ne se développent plus côte à côte, mais ensemble. – B. Ritouret

“ Au cours de ces 40 années, notre amitié est devenue toujours plus étroite et plus forte. – Frank Schroft

Les maires Bertrand Ritouret et Frank Schroft (traduits en direct par Claudia Haasis) ont rappelé l'amitié qui lie les deux communes depuis 40 ans depuis la signature, le 15 septembre 1984 à Luynes, du premier certificat de jumelage avec les maires de l'époque, Willi Fischer et Dr. Jean Pagès. Frank Schroft a remis la médaille de bronze de la ville de Meßstetten à Bertrand Ritouret, Patrick Fortun et Jean-Claude Gasser, pour leur engagement en faveur de ce jumelage.

Le lendemain, un programme tout aussi dense attendait le groupe : le matin, visite guidée de l'usine de houblon moderne et du musée du Houblon (avec dégustation de trois spécialités de bière maison) puis, l'après-midi, visite de la ferme fruitière et de vacances Gomeringer ou le propriétaire, Martin Gomeringer, cultive des pommes, des poires, du raisin de table et d'autres types de fruits pour en faire des liqueurs et du vin dans sa propre distillerie. Une deuxième visite atypique puisque le tour de l'exploitation s'est fait à bord d'un petit train (38 personnes, tout de même). Le retour à



Frank Schroft, Maire de Meßstetten, et Bertrand Ritouret, Maire de Luynes, lors de la signature du certificat de jumelage.

Pot d'accueil dans la caserne de Meßstetten



Après la cérémonie, le Maire a fait visiter l'abri antiatomique sous l'hôtel de ville avec portes blindées de 40 cm, système de filtration de l'air... et tout ce qu'il faut à 300 personnes pour vivre plusieurs mois en autonomie complète.



Visite de la ferme fruitière Gomeringer – dont le propriétaire est né et a grandi à Meßstetten – avec dégustation de la production locale et concert de musique traditionnelle en plein air

Meßstetten a été l'occasion de faire une halte à la montagne Hächsten et voir le lac de Constance et les Alpes.

66 Nous devons continuer à manifester le sentiment vivant de la fraternité européenne, pour la paix et la prospérité. – Bertrand Ritouret

Dimanche, les Luynois ont partagé une journée avec leur famille d'accueil et lundi, c'était déjà l'heure du retour en France, toujours en autocar.

La visite du musée du Houblon s'est évidemment terminée avec une dégustation de bières typiquement allemandes. Le houblon de Meßstetten est le plus cher au monde, vendu 5 ans à l'avance.



Longue vie au partenariat entre Luynes et Meßstetten et vive l'Europe !

La traditionnelle photo de groupe au moment du départ, sous une pluie battante qui a donné lieu à un sublime arc-en-ciel.





L'équipe seniors de l'A.S.L. Rugby a brillamment accédé à la Régionale 2 en remportant le bouclier R3. Cette saison, elle joue le maintien et les résultats de mi-championnat sont très satisfaisants.



L'équipe seniors 1 de l'A.S.L. Football a accédé à la 2^{ème} division et joue les premiers rôles pour espérer une nouvelle montée. Bravo à toute l'équipe !



La randonnée des 10 ans

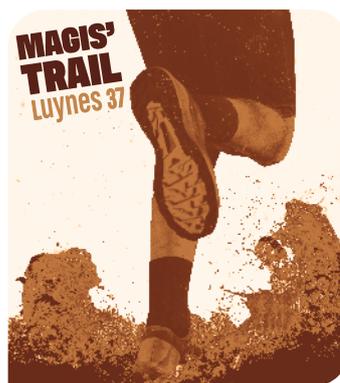
Dimanche 10 novembre 2024, la randonnée de l'Été de la Saint-Martin fêtait son 10^{ème} anniversaire ! L'occasion de remercier deux associations luynoises qui ont participé chaque année activement à l'organisation de cet événement : le Rando-Club Luynois « Les Aigrettes » – dont les membres encadrent le groupe de randonneurs – et la Batellerie du Port de Luynes, qui se charge de l'animation à l'arrivée au Port du Bouge au Vin avec musique et vin chaud offert.

Une belle manifestation, organisée par les communes de Fondettes, Luynes et Saint-Cyr-sur-Loire avec l'aide de Via Sancti Martini

Une jeune Luynoise, vice-championne de France d'équitation

La Luynoise Claire Seguret, cavalière du centre équestre La Grenadière de Saint-Cyr-sur-Loire, est devenue vice-championne de France en concours saut d'obstacles catégorie Pony 3D (équipe Cadet 1) aux côtés de Ninon Blandin, Enola Albert et Céleste Chenneveau, ses comparses de l'équipe « Les myrtilles en platines ».

Bravo à elle et à toute son équipe pour cette belle distinction nationale !



Le grand retour du Magis'Trail

Après plusieurs années d'absence, le Magis'Trail a fait son retour dimanche 1^{er} décembre. 500 coureurs étaient sur la ligne de départ au pied du gymnase, répartis équitablement sur les deux parcours programmés : 14 km (le Trail des Vallées) et 22 km (le Magis'Trail).

Les courses étaient encadrées par 100 bénévoles issus des différentes sections sportives de Luynes et d'autres communes. Un dispositif à la hauteur du nombre de coureurs accueillis pour assurer la bonne tenue de l'évènement avec signaleurs, personnes chargées du ravitaillement, du stationnement, de la logistique ou encore de la sécurité.

Rendez-vous le dimanche 7 décembre 2025 pour une nouvelle édition du Magis'Trail !



Match d'impro de l'A.C.L.

Samedi 1^{er} février, les jeunes inscrits au cours de théâtre de l'Association Culturelle Luynoise ont affronté leurs homologues de Montargis (45) lors d'un match d'improvisation théâtrale (« match d'impro » pour les initiés) à La Grange. Match que l'équipe de Luynes a remporté devant une salle comble !

Un nouveau bureau pour le Club « Le temps de vivre »

L'association a tenu son assemblée générale mercredi 15 janvier. Une séance marquée par l'hommage rendu à Monique Esnault, Présidente du club depuis 10 ans, décédée en décembre 2024. Louis-Marie Collinet, jusqu'alors Vice-président du club, prend le relais à la présidence de l'association avec Odette Ploquin à la trésorerie et Gilbert Darq au secrétariat.

Les membres du Club «Le temps de vivre» (51 à ce jour) se retrouvent chaque mercredi de 14h00 à 17h30 à la Salle Courteline pour partager des moments de convivialité autour de jeux de société et d'un goûter et, une fois par trimestre, pour fêter les anniversaires des membres. Le club propose aussi une sortie ou un repas tous les deux mois.

N'hésitez pas à venir partager un après-midi avec le club ! Toutes les personnes dès 50 ans sont les bienvenues. Pour toute question, appelez son président au 06 81 37 36 56.



Forum des associations

Le Forum des associations a eu lieu, comme chaque année, le premier samedi après la rentrée scolaire de septembre autour de la piscine Les Thermes. L'occasion pour les Luynois de rencontrer les associations locales et pour le conseil municipal de récompenser les membres d'associations les plus investis.

Entouré de Sabine Thillaye, Députée européenne de la circonscription, et de ses Adjoints, le Maire de Luynes Bertrand Ritouret a décerné un trophée à 3 membres de l'Association Sportive Luynoise : Gaëlle Fajolle, Trésorière de la section judo, Marc-Antoine Rousseau, investi dans la section football depuis 1993, et Philippe Rousse, Président de la section volley-ball de 1987 à 2008 et Trésorier de la section depuis lors. Bravo à eux trois pour leur engagement en faveur du sport local !

Un trophée a également été remis à Monique Esnault, Présidente du Club « Le temps de vivre », qui nous a malheureusement quittés en décembre 2024. Son club lui a rendu hommage lors de son assemblée générale en soulignant « son dévouement, sa gentillesse, sa disponibilité, sa joie de vivre, sa bonne humeur et son dynamisme ». Un grand merci à Monique Esnault pour son investissement sans faille dans le Club «Le temps de vivre » pendant toutes ces années.



Sabine Thillaye, Monique Esnault et Bertrand Ritouret



Démonstration de l'association Temps Danse



Pas de neige pour le marché de Noël qui s'est tenu samedi 14 décembre mais un chocolat chaud offerts à tous les visiteurs du marché (ou un vin chaud pour les plus grands) et de nombreux exposants sous la halle et dans la salle des fêtes.

À noter la présence d'un stand tenu par les enfants de La Ruche d'Ernest (avec leurs animatrices) pour financer leur projet de voyage au Puy du Fou.



Le Père Noël et un ensemble choral de l'association Choral'Aria ont animé la matinée.



Plantation de l'Arbre de la Libération

Présenté lors de la commémoration du 11 novembre, l'arbre acquis par la commune pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de la Libération a été planté lors de l'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

L'arbre a été planté par Alain Sellier, 1^{er} Adjoint au Maire, et Laurent Verneau, Président de l'Association Locale des Combattants, près du jardin du souvenir des Anciens combattants d'Afrique du Nord, allée Aimé Richardeau.



La cérémonie s'est poursuivie avec un hommage au pied du monument aux morts, en présence des porte-drapeaux et des anciens combattants.



Les photographies ne rendent pas justice à la qualité des installations qui proposaient bien souvent des éclairages en mouvement et des détails à foison.

Concours de décorations de Noël

En partie motivée par l'augmentation importante du coût de l'installation des illuminations de Noël dans les rues de Luynes par un prestataire (32000 € pour l'installation, sans compter le coût de fonctionnement et la fourniture des éclairages), la municipalité a décidé d'organiser un concours de décorations de Noël ouvert à tous les particuliers domiciliés à Luynes. Les participants devaient s'inscrire entre le 25 novembre et le 16 décembre, avant le passage du jury – composé de Monsieur le Maire de Luynes, deux élus du conseil municipal et deux agents municipaux – mercredi 18 décembre en fin de journée.

Les critères d'appréciation évaluaient le respect du thème de Noël, la créativité, l'originalité et la qualité de la composition, l'intégration à l'environnement ou encore le caractère durable des décorations utilisées. Une note sur 20 points a été attribuée à chaque réalisation et 10 participants ont été récompensés lors d'une remise de prix à La Grange mardi 21 janvier.

Bravo aux gagnants de cette première édition et merci à tous les participants pour leur investissement dans l'animation de la ville ! Un grand merci également à tous les commerçants qui ont habillé les façades de leur boutique et leurs vitrines aux couleurs de Noël.



Un 11 novembre exceptionnel

Le programme de la cérémonie commémorative du 11 novembre célébrée en 2024 était pour le moins dense. Retour en images sur ce bel évènement patriotique en présence du Colonel Lagarde, Commandant de la base aérienne 705 et Commandant de la Base de Défense

Rarement le défilé d'une commémoration aura compté autant de public aux côtés des forces armées



Lecture de lettres de combattants par les élèves de l'école élémentaire Albert Camus



Remise de leur colot aux Escadrilles Air Jeunesse de la base aérienne 705



L'arbre de la Libération a été présenté lors de la cérémonie. Il sera planté lors de la cérémonie du 5 décembre 2024.



Des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts et, comme à chaque cérémonie depuis le 11 novembre 2023, la flamme du souvenir.

L'Association Musicale de Luynes, toujours présente pour mettre en musique les commémorations



La cérémonie s'est prolongée sous la halle avec la remise d'un diplôme aux jeunes du 1^{er} mandat du C.M.J. et de leur écharpe aux élus/élus du 2nd mandat.



En avant la musique !

La Ville de Luynes a bénéficié pour la seconde fois d'un prêt d'instruments de musique du 1^{er} octobre 2024 au 18 janvier 2025, en partenariat avec la Direction déléguée du Livre et de la lecture publique (D.d.L.L.P.).

Depuis près de 20 ans, les usages en matière de musique ne cessent d'évoluer : l'écoute de musique ainsi que la découverte de nouveaux artistes passent le plus souvent par des plateformes de *streaming*, qu'on y accède gratuitement ou sur abonnement. Les bibliothèques ont toujours joué un rôle majeur en matière de promotion de la musique et, malgré la crise du support CD, elles mettent en œuvre d'autres moyens pour poursuivre leur mission.

Face à ce changement de pratiques et parce que la musique a toujours toute sa place en bibliothèque, la D.d.L.L.P. diversifie son offre en proposant des services innovants et des animations tournées vers la musique vivante, notamment avec le prêt d'instruments de musique.

Encourager la pratique musicale de tous, novices ou musiciens aguerris, est un enjeu culturel.

Vingt-six instruments étaient disponibles au prêt gratuitement pendant un peu plus de trois mois à la médiathèque de Luynes. On pouvait emprunter des guitares classiques et folk, des ukulélés, des guitares ou des basses électriques, des claviers électroniques, un djembé, une derbouka et diverses percussions mais aussi un thérémine ou un mélodica, prêtés sous forme de « packs » comprenant une méthode d'auto-apprentissage et les accessoires nécessaires à la pratique de l'instrument. La médiathèque a enregistré 62 prêts d'instruments sur la période.

Afin d'accompagner ce prêt d'instruments de musique, une programmation autour de la musique associant conférences musicales, ateliers et concerts a ponctué le dernier trimestre 2024 et le début d'année 2025.

Christophe Legendre, animateur à la D.d.L.L.P., a ainsi proposé un cycle de 2 conférences autour du rock'n'roll pour un voyage musical et ludique dans l'histoire du rock, de ses origines aux années 2000. Écoutes, quiz et anecdotes punctuaient ces deux soirées



Merci à J.-F. Connan pour cette superbe photo du concert de Jekyll Wood !

conviviales. Le 13 novembre, Christophe Legendre a également animé un atelier M.A.O. (musique assistée par ordinateur) pour initier adultes et jeunes à la création musicale numérique.

Pendant les vacances de la Toussaint, le musicien Xavier Stubbe est venu à la médiathèque pour faire découvrir les instruments aux enfants et les accompagner pour leurs premières notes. Le lendemain, c'est à La Grange qu'il a pris ses quartiers pour son concert PAPY STUB !, qui a fait la joie des plus jeunes (mais aussi des adultes).

Jekyll Wood concluait ce voyage musical le 18 janvier à La Grange par un concert pop-folk mémorable avec deux invités « surprise » : Denis Pitalua à la basse et Mogan Cornebert à la batterie.

Un cycle autour de la musique sous toutes ses formes, qui a ravi petits et grands, novices et amateurs chevronnés.



Les 2 conférences animées par Christophe Legendre ont rencontré leur public !



Une boîte de retour à la médiathèque

Depuis début décembre, la médiathèque s'est dotée d'une boîte de retours de prêts extérieure, subventionnée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Cette boîte de retours est installée devant l'entrée de la médiathèque, côté jardin, rue de la Fontaine. Elle vous permet de rendre livres, DVD, CD 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque. Les usagers sont responsables des documents jusqu'à la vérification de leur état par le personnel.

En cas de problème, ils sont soumis aux conditions définies dans le règlement intérieur de la médiathèque.

Si la boîte de retours est pleine, il est recommandé ne pas forcer le dépôt au risque d'abîmer les documents. En raison de sa capacité de réception limitée, elle sera obturée durant les fermetures annuelles du mois d'août et de fin d'année.

Coût de l'investissement : 43 986 €



Nouvelle tondeuse pour les services techniques

La mairie a acquis une nouvelle tondeuse auto-portée. Un investissement important mais indispensable pour entretenir les 13 hectares d'espaces verts dont les terrains de sport.

Prise de commandement de la Gendarmerie

Jeudi 19 septembre a lieu la cérémonie de prise de commandement de la Brigade de Gendarmerie de Luynes par la Lieutenant Aline Monmont. Une cérémonie au pied de l'aqueduc en présence d'élus, de l'Association Locale des Combattants et des porte-drapeaux

La cérémonie a été l'occasion de remettre la médaille de la Défense Nationale et un diplôme à deux gendarmes de la Brigade de Luynes.



© Michel Hirtz



© Myriam Fournier

La Légion étrangère à Luynes

Dans son périple en direction du château d'Azay-Le-Rideau pour la cérémonie de remise des képis blancs, la 2^{ème} compagnie d'engagés volontaires du 4^{ème} Régiment étranger a fait une halte dimanche 19 janvier à Luynes. Les légionnaires ont passé la nuit dans le gymnase avant de repartir de très bonne heure le lendemain en direction de Langeais puis d'Azay-Le-Rideau pour la cérémonie.

EST-CE QUE JE PEUX L'APPROCHER ?

OUI



NON



J'appelle la mairie ou la police municipale.

⚠ Si l'animal est blessé, je contacte un vétérinaire.

A-T-IL UN COLLIER AVEC LES COORDONNÉES DE SON DÉTENTEUR ?

OUI



Je reste à ses côtés et contacte son détenteur.

⚠ Il est interdit de garder un animal qui ne vous appartient pas au risque d'être accusé de vol.

NON



Je l'emmène chez un des acteurs de la filière animale afin qu'il vérifie s'il est identifié.

© mairie, police municipale, refuge, association, fourrière...

EST-IL IDENTIFIÉ ?

OUI

Son détenteur sera contacté si ses coordonnées sont bien mises à jour dans son espace détenteur sur i-cad.fr.

I-cad

NON

Il sera pris en charge par la fourrière pendant 8 jours ouvrés, avant de rentrer dans un parcours d'adoption.

Conduite à tenir en présence d'un animal errant

À la vue d'un animal errant (chat ou chien), qui plus est sur la voie publique, les amoureux des animaux ont souvent tendance à vouloir intervenir pour le mettre en sécurité. C'est évidemment louable mais cette intervention nécessite de respecter quelques règles, notamment en termes d'approche. Le devenir de l'animal dépend ensuite de son identification ou non.

La loi est claire sur la divagation d'un animal ; elle précise qu'il est interdit de laisser divaguer son animal qui est susceptible de présenter un danger pour les personnes (article R622-2 du Code pénal). Aux yeux de la loi, un animal est considéré en divagation dès lors qu'il se trouve éloigné seul, à plus de 100 mètres de son maître. En zone urbaine, les chiens ne peuvent donc circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse. Le manquement à ces obligations pourra être puni d'une contravention de 2^{ème} classe (150 euros).

Une fois l'animal récupéré, ce dernier étant le plus souvent identifié par puce électronique, il faudra alors idéalement se tourner vers un vétérinaire qui, grâce au lecteur de transpondeur, pourra retrouver les coordonnées du détenteur de l'animal.

La personne qui a trouvé l'animal pourra se tourner vers la mairie de la commune dans laquelle il divaguait. C'est en effet la municipalité qui est responsable des animaux errants sur sa commune et doit organiser leur prise en charge. En dehors des heures ou jours ouvrables, si la mairie n'est pas joignable, une autre option est possible : contacter la gendarmerie qui contactera l' élu d'astreinte.

Objets trouvés

Vous avez perdu un objet à Luynes ? La ville dispose d'un service des objets trouvés géré par la Police municipale. Réclamez cet objet auprès de la Police municipale ou signalez-en la perte en mairie dans les meilleurs délais.

Les objets trouvés peuvent être déposés à la mairie. Ils seront répertoriés par la Police municipale dans l'attente d'être restitués.

Dans le cas de la perte de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, complétez le formulaire de déclaration 14011*02 sur www.service-public.fr.



Déjections animales sur la voie publique

En se promenant dans les rues de Luynes, on a régulièrement la désagréable surprise de marcher dans une crotte. Bien qu'elle puisse être « l'œuvre » d'un animal sauvage, il s'agit bien souvent de celle d'un animal de compagnie.

Rappel à tous les propriétaires d'animaux de compagnie : il est interdit de laisser au sol les déjections de son animal sur les voies ouvertes à la circulation publique ou dans les lieux ouverts au public.

Il est obligatoire de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections sur tout ou partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins, espaces verts publics et espaces de liberté. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article 174 du Code de la famille et de l'aide sociale.

Le non-ramassage fait encourir au propriétaire de l'animal une amende de 35 € sur la base de l'article R632-1 du Code pénal.



Pour bénéficier d'une surveillance de votre habitation pendant une absence prolongée, inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances auprès de la Police municipale en suivant ces étapes :

1. Téléchargez le formulaire disponible à l'adresse suivante : www.luynes.fr/otv
2. Remettez-le complété à l'accueil de la mairie
3. La Police municipale assurera une surveillance de votre habitation pendant votre absence.

Attention : vous devez vous inscrire au plus tard 3 jours avant votre départ. Inscription possible en ligne sur www.bit.ly/otv-inscription.

L'action du C.C.A.S.

La mission du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) est d'apporter des aides aux foyers luynoïses en difficulté.

Ces aides se présentent sous 5 formes différentes : la prise en charge totale ou partielle de factures d'énergie, l'aide à la restauration scolaire (à hauteur de 2 € par enfant et par repas), les bons d'achats de secours, les colis de Noël et les avances remboursables.

Toutes ces aides sont conditionnées au reste à vivre des foyers, c'est-à-dire la différence entre leurs ressources et leurs charges.

Une fois les dossiers de demande d'aide constitués avec les services de la mairie, les 8 membres du C.C.A.S. (4 élus du conseil municipal et 4 membres issus de la société civile) se réunissent en commission pour prendre une décision pour chacun d'eux. En 2024, 54 foyers ont bénéficié de l'aide du C.C.A.S.

L'action du C.C.A.S. est complétée par les autres dispositifs mis en place par la mairie et ses partenaires en faveur des foyers les plus démunis ou de ceux qui rencontrent des difficultés passagères.

Le C.C.A.S. organise également chaque année le Repas des Aînés au mois d'octobre et la galette des rois en janvier pour tous les Luynoïses de plus de 65 ans.

Pour formuler une demande d'aide sociale ou pour tout renseignement, rapprochez-vous de l'accueil de la mairie ou de la Maison départementale de la solidarité Tours-Monconseil.



Permanence sociale à la mairie

Chaque mercredi, l'hôtel de ville accueille une permanence d'assistance sociale proposée par la Maison départementale de la solidarité, gérée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Une assistante sociale et une conseillère en économie sociale et familiale sont disponibles et vous accueillent sur rendez-vous uniquement. Pour prendre rendez-vous, appelez la Maison départementale de la solidarité Tours-Monconseil au 02 47 42 67 68.



RESTOS TRUCK CENTRE ITINÉRANT À LUYNES

Depuis fin 2023, la Ville de Luynes accueille le Restos Truck, un centre itinérant proposé par l'association Les Restos du Cœur d'Indre-et-Loire.

Cette aide alimentaire est distribuée chaque mardi de 14h00 à 16h00 allée Aimé Richardeau. Pour en bénéficier, n'hésitez pas à faire appel à la permanence de l'assistance sociale à l'hôtel de ville.

Pour tout renseignement, appelez la mairie au 02 47 55 35 55.

Permanences du Planning Familial

Le Planning Familial d'Indre-et-Loire propose une permanence à Luynes. Cette permanence anonyme et gratuite ouvre un espace de dialogue, d'écoute et d'information pour toutes et tous, autour de la santé sexuelle (contraception, parentalité...), des violences (discriminations, harcèlement...) et de l'égalité des droits et des chances.

La permanence a lieu un lundi par mois de 16h00 à 18h00 dans le local S.A.V.S. situé au 9 rue Alfred Baugé. Le calendrier des permanences est consultable sur www.bit.ly/planning37.

Il est possible de prendre rendez-vous auprès du Planning Familial d'Indre-et-Loire : 02 47 20 97 43 / contact@leplanningfamilial37.fr



La permanence a été inaugurée en janvier 2024 en présence de Bertrand Ritouret, Maire de Luynes, et Christine Ménoret, Adjointe déléguée aux affaires sociales.



© Tours Métropole Val de Loire



Réduisons nos déchets

Tours Métropole Val de Loire encourage la réduction des déchets à la source : réparer, réemployer, donner ou louer plutôt qu'acheter neuf.

Des objets peu utilisés peuvent être partagés ou loués ! Des associations locales et des plateformes en ligne facilitent le don ou la vente.

Compostage, réparation, dons, aux associations, économie circulaire... Chaque geste compte pour alléger nos poubelles !

Découvrez toutes les astuces et les conseils de la métropole sur www.tours-metropole.fr.



Nouveaux services en ligne pour les encombrants et les composteurs

Depuis le début du mois de décembre, Tours Métropole Val de Loire propose deux nouveaux services en ligne pour ses usagers, leur permettant de faire une demande de collecte d'encombrants et d'obtenir facilement un composteur individuel.

Jusqu'à présent, ces démarches n'étaient possibles que par téléphone, générant plus de 9 000 appels par an. Désormais, grâce à cette solution numérique accessible 7 jours sur 7, les 300 000 habitants de la métropole pourront effectuer leurs demandes rapidement et obtenir un rendez-vous en toute simplicité.

Tours Métropole Val de Loire assure la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » pour les habitants de ses 22 communes. Avec ces nouveaux services, elle poursuit son engagement en faveur d'une gestion des déchets plus efficace, moderne et à l'écoute des besoins des citoyens.

Collecte des encombrants

Les encombrants (mobilier, literie, électroménager, etc.) sont collectés gratuitement uniquement sur rendez-vous. Le formulaire en ligne créé par la métropole vous permet de prendre rendez-vous facilement pour organiser l'enlèvement de vos encombrants.



Pour prendre rendez-vous, complétez le formulaire de demande de collecte des encombrants disponible dans la rubrique « Collecte des déchets » sur la page <https://services.tours-metropole.fr>.

Composteur pour les déchets végétaux

Un composteur de 320 L (79 × 79 × 89 cm de hauteur) peut être mis à disposition gratuitement des habitants de la métropole qui possèdent un jardin de plus de 20m². Pour en faire la demande, complétez le formulaire disponible sur via ce QR code ou sur <https://services.tours-metropole.fr>.



Luynes Avenir

Depuis 2008, l'équipe de LUYNES AVENIR œuvre pour permettre à notre village de se développer, de s'équiper tout en conservant ce qui fait son charme et sa qualité exceptionnelle.

Dans un contexte pourtant compliqué pour les finances locales depuis 2008 avec la stagnation puis la diminution des dotations et la disparition de la taxe d'habitation nous avons réussi à doter la ville d'équipements modernes et structurants indispensables pour y mieux vivre :

- Création d'une nouvelle station d'épuration « La Serre » qui est aussi un objet touristique
- Création d'une caserne de pompiers
- Création d'une médiathèque
- Création d'une salle de spectacle et de cinéma, d'une salle d'exposition : « La Grange »
- Création d'une piscine nordique et de son espace bien être « Les Thermes »
- Création d'une maison médicale
- Création d'un city stade « Le Stadium »
- Réfection de la structure multi-accueil « Les P'tits loups »
- Réfection des Halles du XV^e siècle et des places des Halles et des Douves

- Rénovation des services techniques, de la mairie
- Rénovation des écoles avec notamment création d'un réseau de chaleur et sécurisation des accès
- Aménagements des terrains du Parc des Varennes et de l'aire de jeu
- Création de 3 parkings de 70 places chacun en centre-ville, parking de l'hôtel-Dieu, parking de La Serre, parking des Varennes, et d'un parking de 100 places sur l'avenue du Général de Gaulle pour l'espace sportif et les écoles
- Réhabilitation et mise en valeur des ensembles immobiliers (Résidence Saint Venant, Clos Mignot...)

Notre équipe a également engagé depuis des années une politique intense d'enfouissements des réseaux aériens préalables indispensables à la réfection des voiries et à la valorisation de nos rues avec la mise en œuvre de nouveaux éclairages à LED, une action de longue haleine qui continue.

Cette politique de valorisation de LUYNES a permis d'attirer de nouveaux commerces et activités en centre ville et sur la zone commerciale à une époque où ceux-ci ont tendance à disparaître (opticien, centre de contrôle

technique, fromager, couturière, antiquaires, galerie d'arts, restaurants, échoppes de produits locaux...) mais aussi de développer notre zone artisanale et industrielle avec de nombreuses entreprises et de beaux fleurons.

Luynes, c'est aussi désormais une ville très protégée par ses nombreux classements d'exception, une ville qui a su créer sous notre impulsion un événementiel de renom et qui ne représente pas une charge pour la ville et en assure ainsi sa pérennité. Luynes, c'est aujourd'hui notamment un festival de musique classique au Prieuré Saint venant, c'est un festival de Théâtre renommé, c'est un festival américain qui attire plus de 50 000 spectateurs, c'est encore le point de départ de la tournée des célèbres BODIN'S, c'est une véritable saison culturelle avec de nombreuses expositions, spectacles...

C'est aussi un soutien aux associations qui n'a jamais failli malgré un contexte budgétaire difficile.

LUYNES AVENIR, c'est un développement harmonieux et respectueux de notre passé et de la richesse du territoire, tout en préservant vos ressources en n'ayant jamais augmenté les taux d'imposition municipaux depuis 2008 et en ayant diminué l'endettement.

Les élus de LUYNES AVENIR

Ensemble Luynes Gagnante

Cette liste n'a pas fourni de tribune.

Luynes, la nouvelle dynamique

Construisons ensemble l'avenir de notre ville

Depuis plusieurs mois, un collectif de citoyens engagés s'est formé autour d'une ambition commune : redonner à Luynes le dynamisme et l'attractivité qu'elle mérite. Face aux enjeux de notre commune et aux attentes croissantes en matière de transparence et de participation citoyenne, nous avons souhaité proposer une nouvelle approche, plus ouverte, plus proche de vous.

C'est ainsi qu'est né « Luynes, la Nouvelle Dynamique », un groupe composé de conseillers municipaux et de Luynois impliqués, tous unis par la volonté de replacer l'habitant au cœur des décisions locales.

Nous croyons en une ville vivante, solidaire et tournée vers l'avenir, où chaque citoyen a son mot à dire sur les projets qui façonnent son quotidien. Aujourd'hui, trop de décisions sont prises sans réelle concertation, trop d'initiatives restent bloquées par manque d'ouverture et de dialogue. Notre engagement est clair : écouter, informer et agir avec vous !

Nos valeurs, nos engagements :

- Transparence : il est essentiel que les Luynois soient pleinement informés des choix municipaux et puissent y prendre part. Nous nous engageons à vous rendre compte des décisions qui impactent notre commune.
- Proximité : Luynes est une ville riche de ses habitants, de ses associations (sportives, culturelles, autres) et de ses commerçants. Nous voulons valoriser ces acteurs locaux, soutenir leurs initiatives et créer un véritable lien entre tous.
- Dynamisme : relancer la vie locale à travers des événements, des projets structurants et des initiatives économiques. Nous devons faire de Luynes un village attractif, où il fait bon vivre, travailler et investir.

Un projet collectif, une aventure à partager ! Notre démarche est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer à l'avenir de notre commune. Nous sommes à l'écoute de vos idées, nous avons besoin de votre énergie et de votre engagement pour construire une ville qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Vous souhaitez partager une proposition, échanger avec nous ou simplement mieux comprendre notre démarche ? Rejoignez-nous ! Vos idées sont précieuses et chaque voix compte.

Ensemble, donnons un nouvel élan à Luynes ! Luynes mérite mieux. Luynes mérite une Nouvelle Dynamique.

Antoine Maquin, Pascal Arragain, Olivier Dousset et Erick Morschoine, représentants des membres du groupe au Conseil Municipal

  Luynes La Nouvelle Dynamique
 contact@luyneslanouvelledynamique.fr

SUPER U

Luynes



Votre magasin SUPER U Luynes vous accueille
du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
(le vendredi jusqu'à 20h00) et le
dimanche de 9h30 à 12h30.

02 47 55 56 56



TAXI MARTINE 37

Chambourg-sur-Indre, Luynes
& Montlouis-sur-Loire

Transport professionnel, touristique
et médical conventionné C.P.A.M.
jusqu'à 6 personnes en Touraine

07 68 37 47 47

taximartine37@gmail.com

www.taxi-martine37.com

f taximartine37

Le regard professionnel
de nos **ARCHITECTES**
/ **URBANISTES**
/ **PAYSAGISTES**

POUR VOUS ASSISTER
dans l'élaboration
de votre projet

37 Indre-et-Loire
ca.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

CONSEILS GRATUITS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Permanence à la Mairie de Tours de
9h00 à 12h30 : 02 47 21 67 23

Permanence à la Maison des Territoires
de 14h00 à 17h00 : 02 47 31 13 40

Plus d'information sur www.caue37.fr

domini.

À chacun son métier,
le mien c'est l'immobilier !

Un projet **immobilier**,
contactez-moi pour en parler !



Un professionnel compétent
qui connaît parfaitement
le marché local



La diffusion de votre
bien sur les meilleurs sites
d'annonces immobilières



Un mandat transparent
pour une satisfaction
totale garantie



Des services complémentaires :
financement, home-staging,
conciergerie...



Je vous accompagne pour l'achat
ou la vente de votre logement.

Xavier Cuvier

Consultant en Immobilier

06.68.30.12.61



TOURS

x.cuvier@domini.email

www.xaviercuvier.immo

RSAC de Tours sous le numéro 2021AC00146, titulaire de la carte de démarchage pour le compte de la SAS DOMINI IMMOBILIER - Création par Arya Design & Com

VOTRE MAGASIN OPTIC 2000 A FAIT PEAU NEUVE !

Venez découvrir nos nouvelles collections, un cadeau vous attend !



Cadeau offert dans la limite des stocks disponibles

Optic 2000 Z.I. LE CHAPELET – LUYNES

www.optic2000.com



**TAILLE
ENTRETIEN
CRÉATION**



**50%
CRÉDIT
D'IMPÔT***
* SELON LOI DE FINANCES EN VIGUEUR
IMMÉDIAT


Daniel Moquet
signe vos jardins

**ZA les Pins - 13 rue des Artisans
37230 LUYNES**

Tél. 02 47 55 61 53

moquet-jardins.com

0 800 500 045

Service & appel
gratuits